

Marandin Jean-Marie

LLF (CNRS & Paris 7)

Pour une approche dialogique du contexte et de la structure informationnelle

Introduction

La plupart des théories grammaticales contemporaines postulent un niveau de description des énoncés qui renvoie au transfert d'informations en contexte. Ce niveau articule des notions telles que focus, fond, topique ou contraste. Le recours à de telles notions est justifié par la nécessité de rendre compte de phénomènes d'appropriation contextuelle. On entend par *appropriation contextuelle* (*discourse felicity*) le fait que deux (ou plusieurs) énoncés qui partagent un même contenu et qui, chacun, présentent une forme différente, au plan morpho-syntaxique ou au plan prosodique, soient appropriés dans des contextes distincts. Le différentiel d'appropriation fait l'objet de jugements stables de la part des locuteurs. Il délimite un domaine de faits clairement distinct de celui que délimite le différentiel de grammaticalité, puisque chaque énoncé entrant dans le différentiel d'appropriation est bien formé au regard de la combinatoire syntaxique ou sémantique et que le différentiel d'appropriation requiert précisément un dispositif spécifique de catégories descriptives et explicatives. On admettra ici que le différentiel grammatical fonde la théorie grammaticale, alors que le différentiel d'appropriation constitue un ensemble de faits que doit interpréter la théorie de l'usage du langage (Clark 1996).

La plupart des modélisations sémantiques ou pragmatiques de l'appropriation contextuelle partagent un socle commun d'hypothèses d'analyse. Tout d'abord, les variations de forme sont liées à l'enchâssement des énoncés dans le contexte. Dans

* Ce texte doit beaucoup au travail commun avec Claire Beyssade sur la sémantique de la question. Il doit également beaucoup au travail commun avec Elizabeth Delais-Roussarie et Annie Rialland sur l'analyse de la forme et du sens de la prosodie en français. Je remercie particulièrement Olivier Bonami pour son aide dans la mise en place formelle de cette approche, ainsi que les membres du groupe HPSG de Paris 7. Je suis seul responsable des erreurs et des errances qui peuvent affecter cette analyse.

la théorie du conditionnement de l'information (*information packaging*), elles sont analysées comme des instructions pour interpréter les énoncés relativement au contexte. Ensuite, il est admis que le partage entre le contenu nouveau et le contenu ancien dans le discours, ou encore le contenu informatif et le contenu ancré dans le contexte, joue un rôle central dans l'interprétation en contexte des énoncés : il est au coeur de la notion de structure informationnelle qui articule fond et focus. On trouve cette opposition aussi bien dans la structure de l'assertion pragmatique (Lambrecht 1994), la partition de l'attribut INFO-STRUCTURE (Vallduví & Engdahl 1996) que dans les approches développées en sémantique formelle (Structured Meaning (Jackendoff 1972, Pulman 1997, Krifka 2001), Alternative Semantics (Rooth 1992, Kadmon 2001)). Le contexte est essentiellement vu comme un état informationnel contenant les éléments d'information partagés par le locuteur et l'interlocuteur ; c'est ce que capte la notion de fond commun (*common ground*). Le locuteur, dans ce dispositif, est la source de l'information qui n'est pas dans le fond commun. Il n'y a pas de place spécifique accordée à l'interlocuteur : l'interlocuteur n'existe que comme réceptacle du fond commun, au même titre que le locuteur. En bref, le dispositif met en scène le locuteur et le contexte pris massivement et il n'y a pas de place pour le dialogue effectif entre les interlocuteurs dans une situation.

Je propose, dans cette étude, de changer de perspective en adoptant une modélisation réaliste du contexte. On entend par *modélisation réaliste* une modélisation de la participation coordonnée des interlocuteurs à une activité commune : le dialogue tel qu'on peut l'observer dans la conversation ordinaire (Clark 1996, Ginzburg en prép., Ginzburg et Sag 2000). Au centre de cette conception se trouve l'interaction entre le locuteur et l'interlocuteur. Cette interaction fournit le cadre pour analyser la dimension illocutoire des énoncés. Il fournira également le cadre pour analyser les variations de forme que l'on isole grâce au différentiel d'appropriation. Je proposerai d'analyser ces variations non comme des instructions spécifiquement dédiées à la gestion de l'information, mais comme des signaux pour la coordination des actions linguistiques qui est requise pour l'effectuation du dialogue. De ce point de vue, le transfert d'informations ne constitue qu'un des aspects de l'activité de dialogue.

Dans la première partie, je présente plusieurs phénomènes d'appropriation contextuelle. Leur analyse permet de mettre en doute la centralité de l'opposition entre contenu nouveau/informatif et contenu ancien/ancré, ainsi que la pertinence de la notion de structure informationnelle. Dans la seconde partie, je présente le

modèle dialogique de Ginzburg et reprends dans ce cadre l'analyse des phénomènes présentés dans la première partie.

Partie I

L'appropriation contextuelle

1. Focus large vs focus étroit

La pierre angulaire sur laquelle repose le postulat d'un niveau de structure informationnelle est le contraste prosodique ou accentuel entre énoncé à focus large (ou énoncé "all focus") et énoncé à focus étroit. L'analyse de ce contraste est donc déterminante.

1.1. Le phénomène

Le phénomène de base pour les théories de la structure informationnelle est le contraste entre énoncé globalement informatif et énoncé partiellement informatif. Le contraste est constitué dans la paire <question, réponse> et met en scène une réponse à une question partielle et une réponse à une question totale (du type *qu'est-ce qui se passe ?*). J'illustre le contraste en français : il met en jeu le placement des tons de frontière illocutoires (TFI). Dans (1) et (2) ci-dessous, le ton de frontière Bas (noté L%), qui correspond à un « creux » dans l'analyse du contour associé à l'énoncé, apparaît soit en frontière du constituant *Bernadette* soit en frontière de l'énoncé sur *venue* :

- (1) Qu'est-ce qui se passe ?
a. Bernadette est venue L%
b. # Bernadette L% est venue L%
- (2) Qui est venu ?
a. # Bernadette est venue L%
b. Bernadette L% est venue L%

Le placement des TFI reflète le partage entre information nouvelle et information ancienne. En (1.a), la phrase entière apporte une information nouvelle ; le ton de frontière, ici le ton L% prototypique de l'assertion, doit être en fin du constituant (ici la phrase) qui apporte cette information. En (2), c'est le GN *Bernadette* qui apporte un élément d'information nouvelle : c'est lui qui porte le TFI. On notera que le TFI apparaît également en fin d'énoncé : on a proposé d'analyser cette

occurrence comme un cas de redoublement (ou de copie) lié aux règles générales de la prosodie du français (Clech *et al.* 1999, Beyssade *et al.* (à par.), Rossi 1998). On peut schématiser la partition du contenu des énoncés (1.a) et (2.b) de la manière suivante ¹ :

- (3) a. [1.a] Information nouvelle : Bernadette est venue
 b. [2.b] i. Information ancienne : $\exists x$ venir(x)
 ii. Information nouvelle : x = Bernadette

L'analyse semble suffisamment robuste pour soutenir la comparaison entre langues. On rapproche le contraste du français de celui de l'anglais (4) et de celui de l'italien (5) dans le même type de paire. L'anglais fournit un contraste dans la dimension intonative qui met en jeu non pas un ton de frontière mais un pitch accent (noté en majuscules) :

- | | | |
|-----|---|---|
| (4) | What happened?
<i>Que s'est-il passé ?</i>
Mary bought a new SHIRT.
Mary a acheté une nouvelle chemise | Who bought a new shirt?
<i>Qui a acheté une nouvelle chemise ?</i>
MAry bought a new shirt. |
|-----|---|---|

L'italien fournit un contraste dans la dimension syntaxique : le placement préverbal ou postverbal du sujet est parallèle au contraste entre énoncé partiellement informatif et énoncé globalement informatif ² :

- | | | |
|-----|---|--|
| (5) | Chi ha mangiato ?
<i>Qui a mangé ?</i>
a. # Maria ha mangiato.
b. Ha mangiato Maria.
<i>Marie a mangé</i> | Che cosa è successo ?
<i>Que s'est-il passé ?</i>
a. Maria ha mangiato.
b. # Ha mangiato Maria. |
|-----|---|--|

Sur la base de ces observations, les modèles admettent de cliver le contenu des énoncés en fond et focus : le fond représente l'information ancienne, c'est-à-dire présente dans le contexte ou présupposée (Jackendoff 1972), alors que le focus représente l'information nouvelle, c'est-à-dire l'information que le locuteur

¹ L'analyse présentée ici reprend Beyssade *et al.* 2003, Beyssade *et al.* (à par.)a. Cette analyse a été précisée et modifiée dans Beyssade *et al.* (à par.)b ; la modification ne porte pas sur les généralisations descriptives qui sont présentées dans ce paragraphe. Le cadre d'analyse est celui de la théorie auto-segmentale métrique (Ladd 1996). Pour l'analyse de l'information nouvelle dans (2.b), représentée comme une phrase équative (3.b.ii), voir Lambrecht 1994, Beyssade *et al.* 2003.

² L'analyse du contraste en (5) est discutée dans Marandin 2003.

introduit dans le contexte par son énonciation. Par exemple, le contenu de (2.b) en contexte est analysé comme (6) :

- (6) a. Information ancienne = Fond : $\exists x$ venir(x)
b. Information nouvelle = Focus : $x = \text{Bernadette}$

Dans la théorie du conditionnement de l'information, qui s'inspire de la sémantique dynamique, l'information nouvelle représente le contenu de la mise à jour du contexte (*update*) et l'information ancienne sert à l'ancrage de l'énoncé dans le contexte ³ :

- (7) L'articulation fond-focus divise la phrase en deux parties : l'une ancre la phrase dans le discours qui précède ou dans le « monde mental » de l'interlocuteur. L'autre fait une contribution au discours ou au « monde mental » de l'interlocuteur (Vallduví & Engdahl 1996 : 462).

Dans ce cadre, le placement des TFI est analysé comme ce qui marque la partition entre information nouvelle et information ancienne dans le contenu de l'énoncé.

1.2. Discussion

L'analyse est développée à partir des seuls énoncés assertifs, la question se pose donc de savoir si les énoncés associés à une autre force illocutoire, par exemple la question, connaissent une telle partition. Prenons le cas d'un énoncé interrogatif avec mot-*qu* (8.a). Il introduit dans le contexte une question et un élément d'information "quelqu'un est venu" :

- (8) a. Qui est venu ?
b. $\exists x$ venir(x)

L'analyse informationnelle de (8.a) n'est pas immédiate : on peut considérer (8.b) comme une information ancienne, car elle est présupposée dans la question, ou comme une information nouvelle, car elle est explicitement introduite dans le contexte par la question ⁴. Corrélativement, le corps de la question ([S __ est

³ La conception de Vallduví & Engdahl, synthétisée sous (7), est une reprise modélisée de la proposition de Strawson : "Statements, in respect of their informativeness, are not generally self-sufficient units, free of any reliance upon what the audience is assumed to know or to assume already, but commonly depend for their effect upon knowledge assumed to be already in the audience's possession" (Strawson, 1964 : 97).

⁴ D'où une question qui reste non explicitée : si on admet que la question présuppose (8.b), l'ancrage de l'énoncé assertif est-il constitué par la présupposition de la question ou bien par le contenu de la question elle-même ?

- (10) A : [1] Marie part dans la voiture de Jean-Bernard H% dimanche prochain H%
B : [2] Non, dans celle de Jean-Marie.
[2'] # Non, samedi prochain.

Si on admet qu'il y a partition du contenu, cette partition est déterminée par l'illocution. Une partie du contenu est spécifiquement questionnée dans (9) : la question ne porte pas sur le départ de Marie, mais sur l'identité du propriétaire de la voiture. De la même manière, une partie du contenu est spécifiquement assertée en (2.b) : l'assertion ne porte pas sur la venue d'un individu, mais sur l'identité de celui qui est venu. Reprenant une proposition déjà ancienne de Jacobs (1984), on peut expliciter le contenu de l'analyse en posant un opérateur illocutoire dans la représentation sémantique de l'énoncé et admettre que cet opérateur a deux arguments (11). Selon cette analyse, le contenu d'un acte illocutoire peut être complexe :

- (11) Opérateur illocutoire <fond, focus>

Dans le cas général, la partition sous l'opérateur d'assertion reflète la partition intuitive entre information nouvelle et information ancienne. La partition sous l'opérateur de question peut être marquée soit lexicalement (par un mot-*qui*) soit prosodiquement : *qui* et *Jean-Bernard* contribuent le contenu de ce qui est spécifiquement questionné dans (8.a) et (9) respectivement.

Selon cette analyse, la partition du contenu ne renvoie pas à une partition indiquant une différence de statut informationnel dans le contexte, mais à une partition dans l'illocution. Le placement des TFI *qui*, dans leur forme même, varient avec la force illocutoire, marque cette partition. Cette analyse requiert que la dimension illocutoire soit explicitement introduite dans la représentation sémantique des énoncés.

2. Marques liées à la partition fond-focus vs marques liées au développement du thème de discours

De façon contemporaine à la découverte (dans le courant générativiste) du contraste prosodique associé à la distinction entre focus large et focus étroit, on a reconnu l'existence d'autres phénomènes prosodiques. Jackendoff (1972 : 261), qui reprend Bolinger (1965), note l'occurrence d'un accent d'un type différent de

celui qui est porté par le constituant focalisé ; il le note B pour le distinguer de l'accent apparaissant sur le constituant focalisé (A) ⁶ :

- (12) a. A : Well, what about FRED? What did HE eat?
Bon, et Fred ? qu'a-t-il mangé ?
B : FRED ate BEANS
Fred a mangé des haricots
B A
- b. A : Well, what about the BEANS? Who ate THEM?
Bon, et les haricots ? qui les a mangés ?
B : FRED ate the BEANS
A B

Il est reconnu que l'accent B ne met pas en jeu le partage entre information nouvelle et information ancienne : une nouvelle notion est introduite, celle de topique et plus généralement l'organisation du discours.

2.1. Le phénomène

J'illustre le phénomène en français qui présente un phénomène analogue à l'accent B de l'anglais ou de l'allemand (Féry 1993, Büring 1997). Le contraste de base s'observe à nouveau dans la paire <question, réponse>. Il met en jeu un accent réalisé sur la marge gauche du groupe prosodique en français : il est réalisé par une montée de F0 (noté en majuscules) et appelé *accent C* dans Beyssade *et al.* 2003. On l'observe dans les réponses (a) et (b) en (14) à la question (13) : l'accent C est inapproprié dans une réponse complète (cf. (14.a')), il est obligatoire dans une réponse partielle (cf. (14.b')) ⁷ :

(13) Que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ?

(14) a. Les chanteurs pops fumaient du haschisch.

⁶ Historiquement, dans le paradigme génératif, ce n'est pas le premier fait accentuel introduit dans la modélisation grammaticale. Selon Rebuschi 1999, la primeur revient à l'accentuation de l'auxiliaire *do* (LSLT [1955] 1975 : 445-448) :

- (i) a. He DID/DOES come
b. * He did/does COME

Chomsky postule "a morpheme A of contrastive stress" tout en reconnaissant que cet accent contrastif a un statut "peu clair" (Rebuschi, *ibid.* : 3).

⁷ On observe, à côté de la réalisation en (14.b'), celles qui sont illustrées en (i) ci-dessous. L'accent s'observe également sur la forme elliptique (i.c) :

- (i) a. Les chanteurs pop ANglais fumaient du haschisch.
b. Les CHANteurs ANglais fumaient du haschisch.
c. Les ANglais fumaient du haschisch, les FRANçais en étaient restés aux gauloises.

Je renvoie à Marandin *et al.* 2002 pour la description prosodique et pragmatique de cet accent.

a'. # Les CHANteurs pops fumaient du haschisch.

b. # Les chanteurs pops anglais fumaient du haschisch.

b'. Les CHANteurs pops anglais fumaient du haschisch. [Les français fumaient des gauloises].

Büring 1997 propose une analyse de ce type d'accentuation (reprise pour le français dans Beyssade *et al.* 2003) qui repose crucialement sur la sémantique de la question initiée par Hamblin 1973 : la dénotation d'une question est constituée par l'ensemble des propositions qui la résolvent. L'accent C apparaît, et il apparaît obligatoirement, lorsque cet ensemble est un ensemble d'ensembles de propositions :

(15) a. Dénotation de la question pour (14.a) : {les chanteurs pop fumaient du haschisch, les chanteurs pop fumaient de la coke, ...}

b. Dénotation de la question pour (14.b) : {{les chanteurs pop anglais fumaient du haschisch, les chanteurs pop anglais fumaient de la coke, ...}, {les chanteurs pop français fumaient des gauloises, les chanteurs pop français fumaient des gitanes, ...} ...}

On peut rapprocher le contraste (14) que l'on observe dans la dimension prosodique de contrastes dans la dimension syntaxique. En (16), on observe que ni la dislocation gauche ni la topicalisation⁸ ne sont appropriées dans une réponse complète (cf. (16.a) et (16.b)) ; par contre, la topicalisation (16.c) est appropriée dans une réponse partielle (concurrentement avec la forme canonique (16.e)) à l'exclusion de la dislocation (16.d) :

(16) A qui a-t-il donné une récompense ?

a. # Marie, il lui a donné un livre.

b. # A Marie, il a donné un livre.

c. A Marie, il a donné un livre, à Paul (il a donné) un train électrique.

d. # Marie, il lui a donné un livre, Paul il lui a donné un train électrique.

e. Il a donné un livre à Marie, et (il a donné) un train électrique à Paul .

La topicalisation, à la différence de l'accent C, demande que la réponse comporte explicitement plusieurs phrases.

⁸ La topicalisation est une relation à distance qui ne met en jeu ni mot-*qu* ni pronom de reprise.

2.2. Discussion

On peut, à partir de ce type d'analyse, capter l'intuition que le phénomène a un rapport avec le thème du discours, ici le thème de la conversation.

Il existe actuellement deux façons de définir le thème de discours (TD dorénavant). La première met au centre de la définition la relation "à propos" (*aboutness*) et définit le thème de discours comme un individu : un segment de discours est à propos d'un individu donné. La seconde met au centre de la définition le point (*the issue*) dont on parle et le TD est défini comme une question⁹. On notera que l'on peut toujours subsumer la première sous la seconde. Par exemple, le TD du petit discours en (17) est l'individu Marie selon la première conception et la question *que peut-on dire de Marie ?* selon la seconde.

(17) Marie vient de passer le bac. Elle a été acceptée en médecine. La jeune fille est promise à un avenir brillant.

La seconde définition permet de concevoir que le TD puisse être complexe : non pas un individu, mais la ou les relations entre deux ou plusieurs individus¹⁰. Elle est donc plus générale et c'est la raison pour laquelle je l'admettrai ici¹¹.

Lorsqu'on admet de définir le TD comme une question, on peut décrire l'accent C comme un marqueur de modification du thème de discours : il est associé à un éclatement du TD en plusieurs sous-thèmes. C'est ce qu'illustre (14) ci-dessus. Le thème de discours est éclaté en plusieurs sous-thèmes : ce qu'on peut dire des chanteurs anglais au regard de leurs habitudes addictives, ce qu'on peut dire des chanteurs français sur le même point, etc. Thèmes et sous-thèmes peuvent être modélisés comme des questions, un sous-thème étant défini par une question subordonnée à la question définissant le thème global :

(18) TD global : Que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ?
Sous-TD : (i) Que fumaient les chanteurs pops anglais ?
(ii) Que fumaient les chanteurs pops français ?

⁹ On retrouve la même opposition dans les essais de structuration du contexte. Le modèle proposé par Vallduví 1992 ou par la SDRT structurent le contexte par un système d'adresses qui correspondent aux individus qui sont introduits dans l'univers de discours, alors que Buring 1997 ou Roberts 1998 structurent le contexte comme une hiérarchie de questions qui représente le point en discussion.

¹⁰ Ce type de TD est illustré prototypiquement dans le récit (Marandin 1988).

¹¹ La définition du TD en termes de référents de discours n'est de fait appropriée que pour les segments de discours dont (17) est une illustration prototypique et que les grammaires du discours appellent chaîne thématique (*topic chaining*).

(iii) etc.

L'hypothèse est forte puisqu'elle implique que la grammaire d'une langue naturelle fournit une forme, grammaticalisée au niveau de l'énoncé, marquant une organisation du discours ¹². On notera cependant qu'elle dépend crucialement de la sémantique des questions que l'on a adoptée et de la définition du TD comme une question. Il n'est pas certain qu'on puisse la conserver si on modifie la conception de la sémantique de la question. Par ailleurs, même si on conserve l'idée générale de définir le TD comme une question, rien n'assure que l'accent C ne doive pas être cantonné à marquer un certain type de relation entre la question et la réponse, ou encore une relation entre différents éléments de réponse à une même question sans qu'on puisse le considérer comme un marqueur spécifiquement dédié au marquage d'un développement thématique particulier. Je reprendrai ces questions dans la deuxième partie.

Quoi qu'il en soit, à ce stade de la description, l'appropriation contextuelle de l'accent C n'est pas à relier au partage entre information nouvelle et information ancienne, ou bien si l'on suit les conclusions du paragraphe précédent, à la sémantique illocutoire de l'énoncé. Il est bien lié à un enchâssement particulier de l'énoncé dans son contexte, mais son analyse précise (et son rôle dans le développement thématique) dépend de l'analyse que l'on adoptera pour la paire <question, réponse>.

3. Énoncé canonique vs énoncé elliptique

On peut distinguer deux types d'énoncés : les énoncés canoniques et les énoncés elliptiques. Les énoncés elliptiques sont fréquents dans le discours oral et ils reçoivent le même type d'interprétation que les énoncés canoniques : l'énoncé composé du seul GN *Marie* dans le tour [2] en (19) est interprété comme la phrase *Marie a été invitée* :

- (19) B : [1] Qui a été invité ?
A : [2] Marie.
[2'] Marie a été invitée.

¹² Il existe au moins deux autres conceptions qui ont été développées pour l'accent B de l'anglais. Il est analysé comme un accent de ratification de (proposition) topique (Lambrecht 1994, Lambrecht & Michaelis 1998) et comme un Link Accent (Engdahl *et al.* 2000). Toutes ces définitions ont en commun de faire de ce type d'accent un marqueur discursif.

Les modèles grammaticaux se séparent sur la manière de capter l'effet de reprise au contexte de ce qui apparaît manquer pour obtenir l'interprétation phrastique (copie syntaxique, reconstruction sémantique, partage du contenu avec un énoncé du contexte, etc.). Je ne trancherai pas cette question ici.

3.1. Le phénomène

Il est souvent admis que les énoncés elliptiques sont plus appropriés (on trouve souvent la qualification de *naturel*) que leurs contreparties canoniques, parce qu'ils présenteraient l'information de manière plus économique en ne reprenant pas le matériel redondant. Mais, si on met à part cet effet d'économie, les énoncés canoniques et les énoncés elliptiques sont réputés être dialogiquement équivalents. Ainsi, on admet que la réponse au tour [2] est équivalente à la réponse au tour [2'] dans le dialogue (19) ci-dessus, de même la question au tour [2] serait équivalente à la question dans le tour [2'] dans le dialogue (20) :

- (20) B : [1] Marie a été invitée.
A : [2] Qui ?
[2'] Qui a été invité ?

Les théories de la structure informationnelle admettent que la condition de l'ellipse est le fait que l'information véhiculée par le matériel manquant soit donné (*given*), au sens où elle est présente dans le contexte immédiat de l'énoncé elliptique. Dans le cas de (19) et (20), l'information est présente dans la paire adjacente.

3.2. Discussion

Le phénomène est beaucoup plus complexe que ce que laisse attendre la description informelle des dialogues (19) et (20). Tout d'abord, le contexte légitimant l'ellipse ne peut pas être restreint à la paire adjacente, ce que montre le dialogue (21) : A donne une réponse elliptique au tour [4] à une question posée au tour [1] :

- (21) B : [1] Qui a été invité au conseil ?
A : [2] Quel conseil ?
B : [3] Le conseil scientifique.
A : [4] Bernadette.

De plus, le dialogue qui prend place entre la question et la réponse elliptique doit manifester une certaine cohérence, ce que montre le dialogue (22) : la discussion

d'un point distinct de celui qu'a introduit la question au tour [1] bloque la production d'une réponse elliptique au tour [6]¹³ :

(22) B : [1] Qui a été invité au conseil scientifique ?

A : [2] Pourquoi me poses-tu cette question ?

B : [3] Personne ne me tient informé dans ce département !

A : [4] Tu exagères ! tu reçois les informations comme tout le monde par mail.

B : [5] Mon ordinateur est en panne depuis trois jours.

A : [6] # (Ah bon !) Marie et Paul.

Si l'on raisonne en termes de donné pour formuler la condition d'appropriation de l'ellipse, le donné doit être sensible à une notion de cohérence thématique : la simple notion de présence/absence dans le contexte n'est pas suffisante. Si on a admis de définir le TD par une question, on peut admettre que la réponse elliptique n'est possible qu'à l'intérieur du segment de discours ou de la conversation qui développe le TD défini par la question à laquelle elle répond.

Par ailleurs, l'idée qu'un énoncé elliptique est dialogiquement équivalent à sa contrepartie canonique n'est pas toujours vérifiée. Dans certaines configurations, un énoncé elliptique de question ou de réponse ne peut pas être remplacé par sa contrepartie canonique. J'illustre ce fait avec la question. Le cas prototypique est celui de la question utilisée à des fins de clarification (Ginzburg & Sag 2000 : 297) : les questions aux tours [2] dans (23) et (24) sont paraphrasables par les questions *qui demandes-tu qui a appelé ? De qui parles-tu ?*, valeur que ne peuvent pas prendre les questions canoniques aux tours [2']¹⁴ :

¹³ Je ne peux pas entrer ici dans les détails. Les conditions pour les questions et les réponses elliptiques ne sont pas identiques, comme le montre la continuation du dialogue (22) ci-dessous : B peut reprendre la question produite au tour [1] par une question elliptique au tour [7]. On notera, par ailleurs, qu'une réponse elliptique peut résoudre une question elliptique :

(i) A : [6'] Ah bon !

B : [7] Qui alors ?

A : [8] Marie et Paul.

¹⁴ La forme elliptique n'est bien sûr pas réservée à l'usage de clarification (cf. la question au tour [7] dans le dialogue présenté dans la note précédente). Il en est de même pour le phénomène décrit ici. Par exemple, la question elliptique ne peut pas être remplacée par sa contrepartie canonique dans les tours où le locuteur enchaîne deux questions partielles (la seconde question présuppose l'accommodation par le locuteur d'une réponse à la première (*hasty accommodation*) : la seconde question *Pourquoi* ne peut pas prendre la forme canonique (cf. (b)) :

(i) A : a. Où es-tu allé hier soir ? Pourquoi ?

b. # Où es-tu allé hier soir ? Pourquoi y es-tu allé ?

On notera, par ailleurs, que la reprise du matériel manquant dépend de la structure du dialogue. La question *Pourquoi* ? en (i.a) est paraphrasable comme *pourquoi es-tu allé là où tu es allé ?*, paraphrase impossible pour la même forme de question au tour [2] de (ii) ci-dessous. Dans ce cas, *pourquoi* ? ne semble susceptible que d'un emploi de clarification : *pourquoi me poses-tu cette*

(23) B : [1] Est-ce que Najibullah a appelé ?

A : [2] QUI ?

[2'] # Qui / QUI a appelé ?

(24) B : [1] Est-ce que Najibullah a appelé ?

A : [2] Najibullah ?

[2'] # Najibullah a appelé ?

A l'inverse, la production d'un énoncé canonique ne déclenche pas nécessairement un sentiment de moindre naturalité par rapport à sa contrepartie elliptique. J'illustre le phénomène avec l'assertion. C'est le cas dans les dialogues (25) et (26) : dans (25), le locuteur rappelle un fait que le locuteur devrait connaître (*reminding*) et dans (26), le locuteur accentue l'effet confirmatif de sa réponse :

(25) B : [1] Qui a été invité ?

A : [2] Marie. Je te l'ai dit déjà cent fois.

[2'] Marie a été invitée. Je te l'ai dit déjà cent fois.

(26) B : Rassure-moi, Marie a bien été prévenue ?

A : [2] Oui, ne t'en fais pas, tout est sous contrôle !

[2'] Marie a été prévenue, ne t'en fais pas, tout est sous contrôle !

La donnée est surprenante : c'est précisément parce que le locuteur présente dans sa réponse un élément d'information qu'il considère comme partagé avec son interlocuteur qu'il emploie la forme canonique. Si on admet une notion de fond commun (*common ground*) pour traduire l'idée d'ancrage (l'information ancienne appartient au fond commun), on doit ici clairement distinguer deux zones dans le fond commun : l'information présente dans l'effectuation du dialogue et l'information présente dans un arrière-fond qui "capitalise" des informations que les interlocuteurs peuvent partager en dehors du dialogue. Du coup, afin de tenir compte des données sur l'espace du dialogue qui permet l'ellipse (cf. le contraste ci-dessus entre (21) et (22)), on doit distinguer au moins deux notions de donné : un donné qui est actif dans le thème de discours développé dans le dialogue et un donné aux contours beaucoup plus flous, qui caractérise les informations d'arrière-

question ? :

(ii) A : [1] Où es-tu allé hier soir ?

B : [2] Pourquoi ?

Ginzburg & Sag 2000 présentent ce contraste comme caractéristique de l'irréductibilité de la structure duale du dialogue (ce qu'ils appellent *the turn taking puzzle*).

plan. Si on admet cette distinction, les énoncés elliptiques et les énoncés canoniques ne présentent pas les mêmes conditions d'enchâssement discursif : les énoncés elliptiques s'inscrivent dans le donné défini par le thème de discours, alors que les énoncés canoniques s'inscrivent dans l'arrière-fond. De ce point de vue, ils ne sont pas dialogiquement équivalents.

Cette analyse n'est cependant pas suffisante pour rendre compte de la dernière observation. La forme canonique est la seule possible quand le locuteur modifie partiellement la question dans sa réponse. C'est ce que montre le dialogue (27) où le locuteur apporte une information supplémentaire concernant l'invitation :

(27) B : Qui a été invité au pot de Pierre ?

A : [2] Marie a été invitée hier soir.

[2'] # Marie hier soir.

On notera que la forme elliptique n'est pas déficiente syntaxiquement : c'est une forme bien connue de "gapping" (*Pierre a été invité ce matin et Marie hier soir*)¹⁵. Le contraste est donc bien un contraste d'appropriation et non pas de grammaticalité. Ici, l'appropriation de la seule forme canonique ne peut pas être expliquée en recourant à l'appartenance d'une information à l'arrière-fond partagé par les interlocuteurs ; de plus la réponse s'inscrit bien dans le thème de discours défini par la question initiale. Une autre analyse est requise.

Les contrastes présentés dans ce paragraphe présentent un point commun : l'énoncé assertif elliptique de réponse met en jeu, pour sa forme et son interprétation, la reprise d'une partie du contenu d'une question ayant un statut particulier dans le contexte¹⁶. Il est formellement ancré dans le dialogue en cours et l'on peut reprendre l'idée que le matériel manquant dans l'énoncé elliptique est donné où *donné* renvoie au contenu définitoire du thème de discours¹⁷. Le locuteur a recours à un énoncé canonique toutes les fois qu'il ancre sa réponse en dehors du dialogue en cours : il reprend un élément d'information qui lui est personnel, que ce soit une information qu'il présume partagée par son interlocuteur (savoir d'arrière-plan dans le rappel) ou non (dans la reformulation d'une question). L'analyse doit distinguer non pas entre l'information dans le contexte immédiat et l'information d'arrière-plan, mais entre l'information véhiculée par la question de

¹⁵ Par ailleurs, on peut avoir des réponses présentant une structure de gapping en réponse :

(i) A : Qui a parlé et quand ?
B : Marie hier soir.

¹⁶ Pour des raisons de place, je n'analyserai pas les questions elliptiques dans cette étude.

¹⁷ Beyssade *et al.* 2003 développent explicitement cette analyse.

l'interlocuteur et l'information propre du locuteur. Il est donc absolument nécessaire de faire entrer la distinction entre locuteur et interlocuteur, c'est-à-dire la structure du dialogue, dans la modélisation du contexte. Par ailleurs, on peut écarter tout recours à un quelconque principe d'économie par élimination de matériel ou d'information redondante ; un tel principe ne peut apporter aucun élément d'explication dans l'analyse des contrastes qui ont été présentés dans ce paragraphe.

4. L'appropriation contextuelle du point de vue de l'ancrage

Il y a un postulat implicite dans les modélisations de la structure informationnelle : l'ancrage est ce qui est non marqué dans les énoncés. On peut voir là un effet direct de la métaphore du fond : la grammaire ne fournit de marque que pour ce qui se détache du fond, l'information nouvelle. Donc, il ne devrait pas y avoir de phénomènes d'appropriation contextuelle liés directement à une structuration du fond. De fait, ce postulat a été battu en brèche par l'analyse de l'appropriation des accents B (en anglais) ou C (en français), puisqu'on est amené à distinguer le thème de discours dans le fond. Il est battu en brèche par la description que je viens de fournir du contraste entre forme elliptique et forme canonique d'énoncé : on doit distinguer entre le fond thématique du discours et le fond propre au locuteur. Je montre dans ce dernier paragraphe qu'on doit distinguer à l'intérieur même du fond du locuteur.

4.1. Le phénomène

Le français présente quatre formes de questions polaires (QP) dans la phrase racine indépendante : (28.a) présente la forme *est-ce que*, (28.b) est un énoncé déclaratif avec une intonation de question, (28.c) présente un redoublement du sujet clitique et (28.d) est introduit par le complémenteur *si* et n'est approprié dans la phrase racine que pour reprendre une question (je n'examinerai pas ce dernier cas dans cette étude) :

- (28) a. Ecq-Q : Est-ce que Pierre est arrivé ?
b. Decl-Q : Pierre est arrivé ?
c. Scl-Q : Pierre est-il arrivé ?
d. Si-Q : [Est-ce que Pierre est libre le 15 juin ?] Si Pierre est libre ? [Je dois voir sa femme.]

La tradition tient que les formes (28.a, b, c) sont interchangeables : "en dehors de ces cas -- cas de confirmation, cas de surprise, cas de réponse polie, etc. -- où l'emploi de la forme simple s'impose [forme (28.b) ci-dessus], la même forme de question fait concurrence à la forme avec inversion et à celle introduite par "est-ce que" sans aucune différence de sens" (Blinckenberg (1928 : 151) cité dans Borillo (1978, t.2 : 211). Il est vrai que les trois formes de question sont appropriées dans un contexte "out of the blue" :

- (29) [Un pompier arrivant dans un appartement où il a été appelé pour porter secours à une personne victime d'un malaise cardiaque ; il s'adresse à la personne qui s'occupe de la victime]
- A : [1] Est-ce qu'un médecin / le SAMU est venu ?
[1'] Un médecin /le SAMU est venu ?
[1''] Un médecin /le SAMU est-il venu ?

On observe, néanmoins, que, dans certains contextes, une seule des trois formes est appropriée ; je ne présente ici que quelques-uns des contrastes pertinents¹⁸. La forme déclarative (Decl-Q) est la seule forme appropriée lorsque la question porte sur un fait évident dans la situation, ce que montre le dialogue (30) :

- (30) [Situation : A entre dans le bureau et voit des paquets de copies corrigées ; il s'adresse au secrétaire de la scolarité]
- A : [1] Tiens, les profs ont rendu les notes ?
[1'] # Tiens, est-ce que les profs ont rendu les notes ?
[1''] ## Tiens, les profs ont-ils rendu les notes ?

Elle est également la seule forme appropriée lorsqu'elle porte sur un fait que le locuteur infère à partir de l'information apportée par l'interlocuteur comme le dialogue (31) le montre ("si Pierre a pu venir, c'est que sa femme va mieux") :

- (31) [Dans une situation où A sait que la femme de Pierre est gravement malade]
- A : [1] Pierre est-il arrivé ?
B : [2] Oui, ce matin très tôt.
A : [3] Sa femme va mieux alors ?
[3'] # Sa femme va-t-elle mieux alors ?
[3''] # Est-ce que sa femme va mieux alors ?

¹⁸ Les conditions d'appropriation des différentes formes de question polaire ont été peu étudiées. On peut néanmoins signaler Anscombe et Ducrot 1983, Borillo 1978, Léon 1996, Mosegaard Hansen 2001. Je me restreins ici à la QP à l'indicatif.

Par contre, la forme avec redoublement clitique (Scl-Q) est la plus appropriée lorsque la question porte sur un fait attendu par le locuteur :

(32) [A téléphone à la secrétaire B ; on attend avec impatience le papier de Marie pour boucler une publication]

A : [1] Marie a-t-elle enfin rendu son papier ?

[1'] # Est-ce que Marie a enfin rendu son papier ?

[1''] # Marie a enfin rendu son papier ?

Enfin, la forme avec *est-ce que* (Ecq-Q) semble la moins contrainte contextuellement. Il y a pourtant au moins un contexte où elle est la seule possible : le locuteur reformule la question de son interlocuteur à propos de la même situation :

(33) B : [1] Est-ce que les ATER ont rendu les notes ? [/ les ATER ont-ils rendu les notes ? / les ATER ont rendu les notes ?]

A : [2] Est-ce que les responsables de cursus ont rendu les notes des ATER ?

[2'] # Les responsables de cursus ont-ils rendu les notes des ATER ?

[2''] # Les responsables de cursus ont rendu les notes des ATER ?

B : [3] D'accord ! ne chipotons pas

A : [4] Oui, il y a cinq minutes.

4.2. Discussion

Le différentiel est clairement impossible à relier au statut nouveau/ancien dans le contexte de l'information présidant à la formulation de la question ou à l'organisation thématique du dialogue. Il renvoie au savoir propre du locuteur et met en jeu son attitude vis-à-vis de l'objet de sa question. La forme Decl-Q est appropriée quand le locuteur admet la vérité de la proposition sous-jacente à sa question, Scl-Q lorsqu'il questionne l'interlocuteur sur l'évolution d'une situation. Pour analyser de tels contrastes, il faut pouvoir prendre en compte l'attitude du locuteur vis-à-vis du contenu de son énoncé. Cette dimension modale est absente des théories de la structure informationnelle, alors qu'elle est fréquemment mentionnée dans les études descriptives de la prosodie des questions, en

particulier des questions polaires. On doit donc l'introduire dans la représentation du savoir du locuteur.

5. Synthèse

On a présenté plusieurs contrastes d'appropriation contextuelle classiquement retenus dans la littérature (§1, 2 et 3) ou non (§4). On peut proposer la classification suivante sur la base de la discussion de leur analyse :

- le contraste concernant le placement des TFI met en jeu une partition du contenu sous l'opérateur illocutoire,
- le contraste concernant l'accent B de l'anglais ou de l'allemand et l'accent C du français met en jeu une relation entre plusieurs réponses possibles à une même question,
- le contraste concernant la forme canonique ou elliptique de l'énoncé (assertif) amène à distinguer l'ancrage dans le dialogue et l'ancrage dans le savoir propre du locuteur,
- enfin, les contrastes caractérisant la forme des questions polaires en français conduisent à distinguer des modalités différenciées de savoir dans le savoir propre du locuteur.

Au vu de ce tableau, on constate aisément que la réduction du contexte à un ensemble de propositions partagées par les interlocuteurs est de peu de secours. Il faut une approche infiniment moins grossière du contexte qui tienne compte de l'asymétrie entre le locuteur et l'interlocuteur, qui permette que l'on distingue entre les informations qui sont introduites explicitement dans l'espace du dialogue et celles qui peuplent le monde privé de chaque interlocuteur et qui, enfin, autorise que l'on distingue des modalités de savoir différenciées chez le locuteur. C'est précisément ce type d'approche que Ginzburg dessine avec son modèle dialogique du contexte (Ginzburg en prép.). Par ailleurs, la sémantique des questions qu'il élabore est pragmatiquement beaucoup plus adéquate que celle qui est développée en sémantique formelle à partir d'Hamblin 1973 (Ginzburg 1995, Ginzburg et Sag 2000). C'est pour ces deux raisons que j'adopte le cadre de Ginzburg.

Partie II

L'appropriation contextuelle dans un modèle dialogique du contexte

6. Une modélisation du dialogue

On se sert de façon routinière de la paire <question, réponse> (paire QR dorénavant) pour établir les faits d'appropriation contextuelle. La compréhension fine de la relation entre la question et la réponse est donc un pré-réquisit à l'analyse de ces phénomènes. La paire QR est une forme minimale de dialogue ; de plus, c'est une forme qui met immédiatement en jeu l'asymétrie entre le locuteur et l'interlocuteur, asymétrie épistémique et asymétrie dialogique. Autrement dit, l'analyse d'une telle paire peut nous mettre sur la voie de ce que doit être la modélisation de l'activité de dialogue et partant du contexte. C'est la voie qu'emprunte Ginzburg et c'est celle que je suivrai ici.

6.1. La question

L'analyse de la condition d'appropriation minimale de la question a fait l'objet de nombreux débats. Généralement, on propose de la formuler en référence à l'état informationnel du locuteur : le locuteur ignore, ou veut connaître, un fait donné. Cette formulation n'est correcte que pour les questions dites de demande d'information, elle demande à être amendée pour tous les usages de la question où le locuteur connaît la réponse (questions dites d'examen, questions dites rhétoriques, questions où le locuteur cherche l'assentiment de l'interlocuteur, etc.). Ginzburg (en prép., chap. 4) propose une formulation complètement différente qui vaut pour tous les emplois de la question ; il la formule en référence au dialogue en cours. Une question est appropriée si le fait qui la résout n'est pas explicitement partagé par les interlocuteurs au moment du dialogue où la question est posée¹⁹. La formulation demande donc d'emblée que l'on distingue clairement entre l'information partagée explicitement dans le contexte construit du dialogue et l'état de connaissance du locuteur.

Deux observations soutiennent cette analyse. La première montre qu'une question est pertinente, même si l'information est perceptuellement évidente pour les deux interlocuteurs. C'est le cas dans le dialogue (34) : l'information est dans la situation (les deux interlocuteurs voient que le texte sur le bureau est l'article de

¹⁹ La formulation est ici approximative. La formulation précise (qui prendra sens à la fin de ce paragraphe) est la suivante : "Une question q_1 peut être posée de façon appropriée par A si seulement si il n'y a pas de fait τ tel que $\tau \in \text{PUB} / \text{FP}$ de A et τ résout q_1 relativement à PRI / BUT de A" (ma traduction, qui est librement adaptée à la version du modèle de Ginzburg que j'adopterai ici) (Ginzburg, en prép., chap 4 : 18) .

Marie qu'ils attendent), néanmoins la question au tour [1] est parfaitement appropriée²⁰ :

(34) [A et B, entrant dans le bureau du secrétaire, voient un manuscrit portant le nom de Marie et le titre de la communication attendue]

A : [1] C'est l'article de Marie ?

B : [2] Oui, [/ Enfin ! / Comme tu vois !]

A : [3] Tu le relis ?

L'acceptation par B du fait "c'est l'article de Marie" au tour [2] permet de constituer l'article de Marie en objet du discours commun. Ce qui compte pour légitimer une question, ce n'est pas le statut de l'information qui la résout dans l'état informationnel des interlocuteurs, mais le fait que cette information n'ait pas été introduite explicitement et reconnue dans l'espace du dialogue. La seconde observation porte sur le dialogue (35) qui met en scène une question qui enchaîne sur une assertion. Le locuteur a introduit un fait (Marie a été invitée) dans le dialogue et pourtant la question polaire (QP) au tour [2] qui porte sur ce même fait est tout à fait pertinente :

(35) B : [1] Marie a été invitée.

A : [2] Marie a été invitée ?

La valeur de la question au tour [2] repose crucialement sur la condition d'appropriation de la question telle qu'on vient de la formuler : c'est précisément en questionnant le fait que l'interlocuteur introduit que le locuteur marque que ce fait n'est pas une information partagée et qu'il n'est pas prêt à le considérer comme telle. D'où la paraphrase possible de la question au tour [2] *tu dis bien / tu soutiens que Marie a été invitée ?* et son effet d'invite adressée à l'interlocuteur de justifier son assertion.

Si la condition d'appropriation minimale ne fait pas appel à l'état informationnel du locuteur (ignorance de p, désir de savoir p, ...), par contre, l'analyse de la relation entre la question et la réponse y fait crucialement référence : cette relation met en jeu une évaluation de la réponse effectuée par le questionneur qui prend en compte son but en posant la question et les informations qu'il détient à propos de

²⁰ Typiquement le contexte d'appropriation de la forme Decl-Q.

cette question au moment de la poser ²¹. Ginzburg propose de distinguer deux relations :

- (36) a. Résoudre : la réponse p résout la question q (avec des degrés divers de résolution).
b. Etre à propos de : la réponse p est à propos de la question q.

Je donne deux illustrations prototypiques de chacune de ces relations. Prenons le dialogue (37) : la réponse de B au tour [2] peut résoudre entièrement, partiellement ou pas du tout la question posée au tour [1], cela dépend des attentes de A. C'est ce qu'il manifeste au tour [3], [3'] et [3''] respectivement :

- (37) A : [1] Qui a été invité ?
B : [2] Une personne
A : [3] Parfait !
[3'] Et les autres ?
[3''] Qui ? [je n'aime pas les devinettes !]

Dans le dialogue (38), B au tour [2] ne semble pas répondre à la question posée au tour [1]. Le questionneur peut pourtant considérer que la réponse apporte une information pertinente pour sa question. C'est le cas s'il infère du fait qu'il y ait grève une réponse à sa question : "si la poste est en grève, on n'a pas pu envoyer les invitations, donc personne n'a été invité". C'est un raisonnement de ce genre qui soutient l'évaluation manifestée au tour [3]. Il peut aussi considérer que la réponse n'a aucune pertinence au regard de sa question, c'est ce qu'il manifeste au tour [3'] :

- (38) A : [1] Qui a été invité ?
B : [2] La poste est en grève.
A : [3] OK, on annule.
[3'] Quel rapport ?

L'analyse de la relation entre question et réponse renforce la nécessité de distinguer entre l'information introduite par les interlocuteurs dans le dialogue et l'état de connaissance des interlocuteurs. De plus, on doit distinguer l'état de

²¹ "Resolvedness should be relativized to unquestionably pragmatic or agent-specific parameters such as goals and background beliefs" (Ginzburg et Sag, *id.* : 104). C'est la prise en compte de ces paramètres qui amène à refuser une conception purement sémantique de la relation entre question et réponse.

connaissance de chacun des interlocuteurs : il se peut très bien que B considère sa réponse au tour [2] dans le dialogue (38) comme pertinente pour résoudre la question en [1] (au regard de ses informations propres, de ce qu'il imagine être le but de A en posant la question), alors que A ne peut pas ou ne veut pas voir la pertinence de cette réponse.

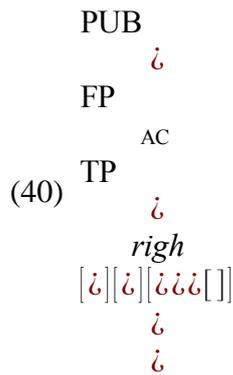
De manière générale, Ginzburg insiste sur l'asymétrie entre le questionneur et le questionné dans l'effectuation du dialogue. Le questionneur est dans la situation de comprendre la question qu'il pose alors que le questionné peut ne pas la comprendre ni dans la lettre ni dans l'esprit. C'est d'ailleurs ce que montrent les questions de clarification : elles constituent un des outils dont dispose le locuteur pour dissiper un problème de compréhension, compréhension qui est une condition pour la coordination des actions dans le dialogue.

6.2. Modélisation

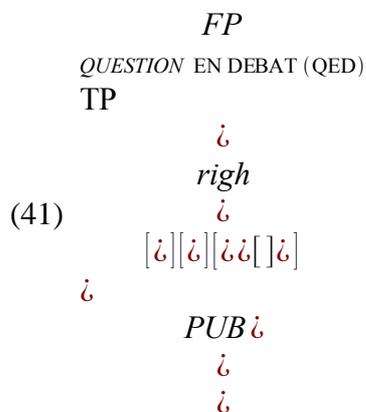
Ginzburg propose de modéliser le contenu de l'état informationnel de chacun des participants au dialogue sous la forme d'un tableau. Un tableau comporte deux dimensions : la première reflète la représentation que se fait le locuteur du dialogue en cours (la partie publique ou manifeste du dialogue : le "discourse gameboard" ou, littéralement, le *tableau de jeu discursif*) et la seconde l'état non exprimé dans le dialogue de l'état informationnel de chacun des interlocuteurs (la partie privée). Ginzburg lui donne la forme d'une structure de traits, ce qui permet de traiter l'interface avec la dimension proprement linguistique des énoncés (telle qu'elle peut être décrite dans une grammaire de type HPSG). J'abrège *état informationnel* en EI, *public* en PUB et *privé* en PRI :

(39) [EI [PUB][PRI]]

La représentation du dialogue en cours demande que l'on distingue trois sous-dimensions : une description de l'activité en cours, une description du tour précédent et une description du fond partagé (*shared ground*). J'abrège *fond partagé* en FP, *activité en cours* en AC et *tour précédent* en TP :



Dans cette étude, on se limitera à un cas particulier d'activité que les conversationnalistes appellent "on-topic talk"²². L'activité en cours peut être modélisée par un ensemble de questions sur un point donné (*issue*) :



Le contenu de TP est l'interprétation que le locuteur donne au tour précédant le sien (vide dans le cas d'un tour initial dans une conversation). Le contenu de QED représente le thème de la conversation modélisé comme un ensemble ordonné de questions (cf. §6.5 ci-dessous). Enfin, je donne une définition restrictive au FOND PARTAGE (FP) : son contenu est l'ensemble des faits explicitement acceptés par les deux interlocuteurs dans le dialogue en cours. Autrement dit, le contenu de FP ne représente pas le socle commun aux interlocuteurs préalablement à leur interaction (le fond commun), mais strictement l'ensemble de faits ratifiés par les interlocuteurs au cours du dialogue²³. Je montrerai comment le contenu de FP est incrémenté au fil du dialogue au §6.4.

Chaque interlocuteur est doté d'un tableau. L'effectuation du dialogue (*the making of conversation*) est le résultat de l'effort de coordination accompli par chaque

²² Voir entre autres, Atkinson & Heritage, 1984, partie III.

²³ La version que je donne ici n'est pas celle de Ginzburg (en prép.). Ginzburg place la description du fond commun (la conception que le locuteur se fait du fond commun) dans la partie publique du tableau de chaque interlocuteur.

locuteur à chacun des tours : c'est cet effort qui est reflété dans le contenu des différents champs constitutifs de leur tableau respectif. A un moment donné du dialogue, le contenu des tableaux des participants au discours peut différer. C'est le cas si les locuteurs ne s'entendent pas dans tous les sens du terme. Un dialogue harmonieux est un dialogue où les participants réussissent à négocier un ordre dans QED identique et un dialogue réussi est un dialogue où ils ont le même FP quand ils sortent du dialogue.

La partie privée du tableau est également complexe. Au regard de ce qu'on a dit des questions, on doit au moins distinguer deux sous-dimensions : la description du but du locuteur et la description du savoir qu'il détient indépendamment en propre à chacun des tours. Soit la structure minimale suivante sur laquelle je reviendrai plus bas au §7 :

PRI
 ı
 BUT
 FOND
 (42) ı
 righ
 [ı][ııı[]]
 ı
 ı

6.3. L'assertion

Il est communément admis que l'impact de l'assertion est d'incrémenter le fond commun (c'est l'analyse sous-jacente à l'instruction *Add-Information*, cf. §1.2). On observe, dans la conversation, qu'une assertion peut donner lieu à un refus (cf. tour [2] dans le dialogue (35) ci-dessus ou bien (43) ci-dessous) ou inversement qu'elle peut donner lieu à un marquage explicite d'assentiment de la part de l'interlocuteur (cf. tour [2'] dans le dialogue (43)) :

(43) B : [1] Marie est arrivée.
 A : [2] Mais non, elle est encore à Paris.
 [2'] Bon [/ ah bon / bien / parfait / OK (etc.)]

Afin de capter cet effet de l'assertion dans le dialogue, on admet ici qu'asserter revient à soumettre une proposition à l'assentiment de l'interlocuteur. Ce n'est que lorsque l'interlocuteur a manifesté son assentiment que le contenu de l'assertion

vient incrémenter le contenu de FP²⁴. Ginzburg modélise l'effet de l'assertion en proposant que toute assertion introduise dans l'espace du dialogue une question polaire, construite à partir de l'énoncé assertif, requérant l'acceptation ou le refus de la part de l'interlocuteur²⁵.

6.4. L'impact illocutoire

On peut maintenant définir l'impact dialogique des énoncés à force illocutoire de question et d'assertion²⁶. Pour ce faire, je reprends le dispositif informel de Ginzburg (en prép.) : une boîte où l'on note l'évolution des tableaux des interlocuteurs. Pour la clarté de l'exposition, la boîte ne présente que les dimensions pertinentes pour la discussion en cours ; de plus, je glose l'acte dialogique effectué dans l'énonciation et je distingue l'état des dimensions avant et après l'énonciation du tour. Par exemple, QED-in représente QED avant l'énonciation et QED-out note la modification apportée par l'énonciation. On se limite ici au dialogue entre deux personnes ; par convention, A désigne le locuteur produisant le tour sur lequel porte l'analyse et B désigne l'interlocuteur.

Prenons le dialogue (44) en début absolu de conversation :

- (44) A : [1] Qu'a fait Paul ?
B : [2] Il a fait du ski.
A : [3] Ah bon.

Une question incrémente QED. C'est le cas de la question de A au tour [1]. Le tableau de A peut être décrit de la manière suivante :

(45)

²⁴ L'acceptation du contenu d'une assertion n'est pas nécessairement marquée comme en (43) au tour [2], il peut être simplement montré lorsque l'interlocuteur enchaîne directement sur le contenu de son interlocuteur : (Ginzburg, en prép., chap 4) :

(i) B : [1] Marie est arrivée.
A : [2] Tu lui as parlé ?

²⁵ "Both the view of context incrementation deriving from Stalnacker and the discourse-structure tree-based view face certain problems. The crux of the matter is that when a new assertoric contribution is encountered, it cannot, as it is the case in the various standard approaches to discourse semantics, be attached simpliciter or added to FACTS [= FP ici ; j'ajoute]. [...] A cannot update FACTS before receiving acceptance from B" (Ginzburg, en prép., chap 4 : 10).

²⁶ Je reprends la notion d'impact à Devlin 1991 : "Intuitively, the impact of an utterance is the (relevant) change in the embedding situation that the utterance brings about. (The parenthetic use of the word 'relevant' here is to exclude such 'irrelevant' changes as the movement of molecules in the air caused by the utterance, etc.) (Devlin, *ibid.* : 242).

[1] A : PUB | FP-in : \emptyset
QED-in : \emptyset
TP : \emptyset
pose la question q0 (*Qu'a fait Paul ?*)
PUB | QED-out : q0

Au tour [2], B manifeste qu'il a compris la question et accepté d'y répondre en donnant une réponse : la réponse de B incrémente également QED sous forme d'une question polaire (*Il a fait du ski ?*, notée ?p0). Je reviens plus bas sur la relation notée "<" dans QED :

(46)

[2] B : PUB | FP-in : \emptyset
QED-in : q0
TP: A pose la question q0
asserte p0 (*il a fait du ski*)
PUB | QED-out : q0 < ?p0

Au tour [3], A manifeste qu'il a compris la réponse et qu'il l'accepte : il incrémente son FP et si la réponse satisfait le but interactif du locuteur, l'activité en cours peut se clore par vidage de QED :

(47)

[3] A : PUB | FP-in : \emptyset
QED-in : q0 < ?p0
TP: B asserte p0
accepte p0 (*ah bon*)
PUB | FP-out : {"Pierre a fait du ski"}
QED-out : \emptyset

6.5. Le fonctionnement de QED

Je reprends la relation notée "<" dans QED dans les schématisations ci-dessus. A un moment donné du dialogue, QED peut comporter plusieurs questions. La relation notée "<" permet de décrire comment une question est sélectionnée par celui qui répond et comment les autres restent sur QED pour une réponse ultérieure dans l'échange. La question qui est présentée par le questionneur, ou qui est choisie par le questionné, comme devant être adressée en premier, est appelée la question saillante. La relation < est une relation d'ordre partiel, on l'appelle relation de *précédence conversationnelle*.

J'illustre ce mécanisme en reprenant le cas prototypique des questions de clarification. Je reprends le dialogue (21) répété en (48). Au tour [2], A pose une question de clarification portant sur *conseil* (*de quel conseil parles-tu ?*). Cette question est prioritaire pour A : A ne peut répondre à la question posée par B au tour [1] que si la question de clarification est résolue. Une fois cette question résolue au tour [3], A répond au tour [4] à la question posée au tour [1] : il est remarquable qu'il puisse le faire avec une réponse elliptique (*Marie*), forme de réponse qui demande que la réponse soit toujours active dans le contexte du dialogue ²⁷ :

- (48) B : [1] Qui a été invité au conseil ?
A : [2] Au conseil ?
B : [3] Au conseil scientifique de demain.
A : [4] Marie
B : [5] Parfait !

L'évolution du dialogue (48) peut être schématisée de la manière suivante :

²⁷ Ce type d'organisation n'est pas propre à la question comme le montre le dialogue suivant : l'énoncé elliptique au tour [6] "répond" à la demande formulée au tour [1] :

- (i) A : [1] Si tu veux bien, je te demanderai de relire l'article de Marie.
B : [2] Elle a rendu le manuscrit ?
A : [3] Elle le rend demain.
B : [4] Quels sont les délais ?
A : [5] Tu as un bon mois.
B : [6] D'accord.

(49)

- | | | |
|-----|-----|--|
| [1] | B : | pose la question q0 |
| [2] | A : | PUB QED-in : q0
TP : q0
pose la question q1 (<i>qu'entends-tu par conseil ?</i>)
PUB QED-out : q0 < q1 |
| [3] | B : | PUB QED-in : q0 < q1
TP : q1
asserte p0 en réponse à q1 (<i>au conseil scientifique de demain</i>)
PUB QED-out : q0 < ?p0 |
| [4] | A : | PUB QED-in : q0 < ?p0
accepte p0, asserte p1 en réponse à q0 (<i>Marie</i>)
PUB QED-out : q0 < ?p1 |
| [5] | B : | PUB QED-in : q0 < ?p1
accepte la réponse
PUB FP-out : "Marie a été invitée au conseil scientifique"
QED-out : ∅ |

Une question de clarification a priorité sur la question sur laquelle elle porte. La question polaire introduite par une assertion en réponse à une question a priorité sur cette question ; c'est précisément dans ce décalage que s'exerce le calcul du locuteur pour savoir si la réponse apportée par l'interlocuteur résout la question.

Il est ici important de noter que la relation de précédence conversationnelle n'est pas simplement déterminée par l'ordre temporel dans lequel apparaissent les questions (ou les assertions), elle dépend de la relation qu'entretiennent les questions entre elles. Ginzburg le montre avec le contraste entre les dialogues (50) et (51) (Ginzburg, chap. 4 : 25). En (50), B enchaîne deux assertions, le contenu de la seconde entrant dans une relation d'explication avec celui de la première. Par hypothèse, QED est incrémenté avec deux questions : ?p1 (*Kevin va partir ?*), ?p2 (*Il n'est plus populaire ?*). L'enchaînement préféré, illustré au tour [2], est celui où le locuteur A enchaîne d'abord sur p2 :

- (50) B : [1] Kevin will probably leave. He's no longer popular.
Kevin va probablement partir. Il n'a plus la cote
A : [2] Really ? I've heard many fans speaking warmly of him.
Vraiment ? J'ai entendu ses supporters dire beaucoup de bien de lui

Par contre, si les deux assertions entrent dans une relation de conséquence, comme au tour [1] de (51), l'ordre préféré est inversé dans la réponse : le locuteur enchaîne d'abord sur p1 :

(51) B : [1] Kevin will probably leave. His father is upset.

Kevin va probablement partir. Son père est bouleversé

A : [2] Really ? Where can he find another job?

Vraiment ? Où peut-il trouver un autre travail ?

Dans ce dernier cas, le locuteur peut naturellement adopter un ordre dans QED qui ne correspond pas à celui qu'a temporellement adopté son interlocuteur.

C'est sur des observations de ce type que se fonde Ginzburg pour s'opposer à une conception LIFO (*last in first out*) de QED : une liste (une pile "Dernier entré, Premier sorti") où la dernière question entrée prend le pas sur la ou les questions présentes dans QED (Roberts 1998). Dans ce type d'approche, l'ordre est structural, il s'impose de façon aveugle aux interlocuteurs. On voit clairement ici qu'il dépend du contenu des questions (cf. le contraste entre (50) et (51)) ou de la visée dialogique des locuteurs (la résolution d'une question de clarification rend possible la résolution de la question qui l'a déclenchée). L'ordre dans QED doit donc être considéré comme un ordre émergent des efforts d'interprétation et de coordination entre les deux interlocuteurs. De fait, il constitue un aspect important de la coordination des activités entre les deux locuteurs.

Cette analyse appelle une remarque sur les conceptions du thème de discours (TD) comme une hiérarchie de questions : cette forme d'organisation n'est pas caractéristique du développement thématique, elle caractérise en propre le fonctionnement du dialogue. La modélisation du TD comme un ensemble hiérarchisé de questions est donc intrinsèquement dialogique.

6.6. Remarque générale

La modélisation de Ginzburg met en oeuvre de façon explicite et formalisable un point de vue théorique sur l'usage du langage qui met au premier plan la notion d'action coordonnée (Clark 1996). Ce point de vue demande un déplacement méthodologique : l'usage du langage doit être étudié dans le dialogue et non dans le texte, ce qu'on peut résumer par le slogan de Fillmore: « la conversation en face à face est l'usage premier du langage » (Fillmore, cité dans Clark, *id.* : 8)²⁸. L'idée

²⁸ Cette position est loin d'être neuve, elle était au coeur du programme structuraliste.

nouvelle est de plonger le dialogue dans une théorie générale de l'activité coordonnée (jouer au piano à quatre mains, jouer aux échecs, manoeuvrer un bateau à voiles, etc.) : « une activité en commun (*joint activity*) est réalisée grâce à la coordination d'actions faites en commun (*joint actions*) » (*ibid.* : 60)²⁹. Chaque tour dans un dialogue contribue à l'effectuation d'une activité commune : « quand deux personnes se parlent, elles coordonnent à la fois leur contenus et leurs actions » (*ibid.* : 90). Dans ce cadre, l'interprétation d'un énoncé est co-construite par le locuteur et l'interlocuteur : ce qui compte pour l'effectuation du dialogue, ce n'est pas seulement l'interprétation visée par le locuteur, mais le sens conféré par l'interlocuteur dans l'action en cours. « La notion « ce que le locuteur veut dire » doit être remplacée par « ce que l'on comprend que le locuteur veut dire » (*ibid.* : 212)³⁰.

On peut reprendre dans ce cadre l'analyse des phénomènes d'appropriation contextuelle présentés dans la première partie. Dans l'approche courante, on les conçoit comme des contraintes que les énoncés imposent à leur contexte ; je les conçois ici comme présentant des signaux adressés par le locuteur à l'interlocuteur pour la coordination de leurs contributions au dialogue. La notion de signal est définie en termes très généraux par Clark :

(52) J'utilise le terme *signal* pour toute action par laquelle une personne signifie quelque chose à quelqu'un d'autre. Autrement dit, vouloir dire et comprendre mettent en jeu des événements particuliers [...] qui sont initiés par le locuteur et que l'interlocuteur doit identifier. Ces événements sont des signaux. Le signal de A est fait de ses énonciations, de ses gestes, de l'expression de son visage, de son regard, et peut-être d'autres actions encore. B identifie cet ensemble composite quand il réussit à comprendre ce que A veut dire (*id.*: 12).

Dans cet ensemble, on ne considère ici que les signaux appartenant au système linguistique (conçu comme un système conventionnel de signalisation (Lewis 1969, rappelé dans (Clark, *id.* : 188)) et, parmi ceux-ci, ceux que manifestent les contrastes d'appropriation. Ils relèvent de la syntaxe (forme elliptique *vs* canonique, forme de la question), ou de la prosodie (placement des TFI, accent C).

7. L'ancrage

²⁹ L'ethnométhodologie et l'analyse de la conversation ont montré le caractère fructueux de cette hypothèse pour la description des interactions.

³⁰ Là encore, l'analyse s'appuie sur une longue tradition dans l'analyse de conversation, et retrouve certaines analyses de l'illocution, par exemple Milner & Milner 1975.

On a vu aux paragraphes §3 et §4 que les phénomènes d'appropriation contextuelle peuvent renvoyer à des ancrages différents : ancrage dans le dialogue en cours, ancrage dans le savoir du locuteur, dans le savoir qu'il ne partage pas avec son interlocuteur ou bien dans celui qu'il présume partagé. Il faut donc donner une définition à la notion informelle d'ancrage. Je propose la définition générale suivante :

(53) L'ancrage est le partage d'un même contenu entre l'énoncé et un élément dans le tableau du locuteur.

Etant donné que le tableau du locuteur comporte plusieurs dimensions, le partage peut s'effectuer avec un élément du contenu dans des dimensions distinctes du tableau : dans PUB ou dans PRI, et dans chacune des sous-dimensions de PUB et de PRI. C'est l'objet du §7.2. Si on admet que les éléments dans le tableau du locuteur ne sont pas uniformément des propositions, on peut aussi rapporter certaines différences d'ancrage au type sémantique des éléments du contenu dans le tableau du locuteur. C'est l'objet du §7.3. Auparavant, il faut préciser la nature de l'élément partagé entre l'énoncé et un élément du tableau du locuteur. Pour ce faire, il faut se doter d'une ontologie sémantique précise pour décrire le contenu de ce tableau. C'est l'objet du §7.1.

7.1. Une ontologie pour le contexte

Une question cruciale pour la sémantique des langues naturelles est celle de l'ontologie : le type des entités dénotées par les expressions linguistiques. La stratégie de Montague était de poser un tout petit nombre de types d'objets de base (entités, temps, mondes, valeurs de vérité), et de dériver des types complexes dans un cadre ensembliste. A cette stratégie a succédé une famille d'approches qui postulent une ontologie de base riche : théorie des situations (entre autres, Devlin 1991), théorie des propriétés (entre autres, Fox 2000), théorie des objets abstraits (Asher 1993). Je m'appuie ici sur l'ontologie que Ginzburg et Sag 2000 construisent dans le cadre de la théorie des situations ³¹. En théorie des situations, il est habituel de poser que l'ontologie comporte, outre les objets de base (individus, temps, situations, relations), des objets *structurés*, dont les propriétés sont déterminées par les propriétés de leurs constituants. Aux SOA (*state of affairs*) et aux propositions qui sont habituellement postulés, Ginzburg et Sag ajoutent, pour les besoins de la sémantique linguistique, trois nouvelles sortes : les *questions*, les *possibilités*, et les *visées*.

Un SOA est intuitivement une description temporellement située de situation (autrement dit, un SOA exprime une propriété qu'une situation donnée peut posséder ou ne pas posséder). Un SOA est déterminé structurellement par une relation et une assignation de valeurs aux rôles de cette relation ³². (54) illustre la notation employée pour les SOA : (54) encode l'information selon laquelle la relation **aimer** est entretenue par **Paul** (avec le rôle d'aimant) et **Marie** (avec le rôle d'aimé) au temps *t* ³³ :

(54) ‹‹**aimer** ; aimant : **Paul**, aimé : **Marie**, temps : *t*››

Les SOA entrent dans la composition de tous les autres objets structurés définis ci-dessous. Linguistiquement, les SOA jouent un rôle central dans la composition sémantique : la valeur sémantique d'une phrase se construit autour de la construction d'un SOA exprimant la mise en relation par le contenu du verbe des contenus de ses différents dépendants syntaxiques. Ce SOA est ensuite utilisé pour construire un contenu sémantique complet, qui varie selon la force illocutoire de la phrase.

³¹ Ginzburg et Sag s'appuient sur le travail fondationnel de Seligman et Moss 1997, qui renouvelle les fondations mathématiques de la théorie des situations.

³² "SOAs are structured objects, constructed from a Relation R and an assignment α , that assign a set of entities from the universe to a set of arguments roles that they are appropriate for" (Ginzburg et Sag 2000 : 82).

³³ Les constantes sont notées en gras et les variables en italique ci-dessous.

Il y a deux variétés de *propositions* : les propositions simples et les propositions complexes. Une proposition simple est déterminée structurellement par une situation et un SOA ; intuitivement, toute proposition simple exprime le fait qu'une certaine situation a une certaine propriété. On note " $\text{prop}(s, \sigma)$ " la proposition composée de la situation s et du SOA σ . Par exemple, (55) note la proposition que dans s , Paul aime Marie à t .

(55) $\text{prop}(s, \langle\langle \mathbf{aimer} ; \text{aimant} : \mathbf{Paul}, \text{aimé} : \mathbf{Marie}, \text{temps} : \mathbf{t} \rangle\rangle)$

Les propositions complexes se construisent à partir des propositions simples par négation, conjonction et disjonction. Linguistiquement, les propositions servent de contenu descriptif aux actes d'assertion.

Ginzburg et Sag appellent *questions* les objets qui sont le contenu descriptif des actes d'interrogation. Les questions sont modélisées comme des abstractions simultanées de propositions. L'abstraction simultanée est une opération similaire à l'opération d'abstraction familière du λ -calcul, à ceci près que l'abstraction se fait simultanément sur un ensemble de paramètres, dont la cardinalité n'est pas contrainte. On peut donc abstraire 0, 1, 2, etc. paramètres simultanément. (55) illustre la notation pour des abstractions de 0, 1 ou 2 paramètres :

(56) a. $\lambda\{\}. \text{prop}(s, \langle\langle \mathbf{aimer} ; \text{aimant} : \mathbf{Paul}, \text{aimé} : \mathbf{Marie}, \text{temps} : \mathbf{t} \rangle\rangle)$
 b. $\lambda\{x\}. \text{prop}(s, \langle\langle \mathbf{aimer} ; \text{aimant} : x, \text{aimé} : \mathbf{Marie}, \text{temps} : \mathbf{t} \rangle\rangle)$
 c. $\lambda\{x, y\}. \text{prop}(s, \langle\langle \mathbf{aimer} ; \text{aimant} : x, \text{aimé} : y, \text{temps} : \mathbf{t} \rangle\rangle)$

Selon Ginzburg et Sag, (56.a) est le contenu de la question polaire *Paul aime-t-il Marie ?* ; (56.b) est le contenu de la question unaire *Qui aime Marie ?* ; et (56.c) est le contenu de la question binaire *Qui aime qui ?* ³⁴

Une *visée* est intuitivement une évolution possible d'une situation dans le futur. Les visées sont structurellement déterminées à partir d'une situation et d'un SOA dont le paramètre temporel a été abstrait ³⁵. On note " $\text{visée}(s, \tau)$ " la visée composée de la situation s et de l'objet abstrait τ . Les visées sont le contenu

³⁴ Cette analyse s'inscrit dans la tradition qui conçoit la question comme une proposition ouverte (Ginzburg et Sag 2000 : 108).

³⁵ "Outcomes are distinct from possibilities and propositions [...] For an outcome $\langle s_0, \lambda\{t\} \sigma \rangle$, this involves the existence of a situation s_1 which is situated temporally after s_0 such that s_1 supports an instantiation of $\lambda\{t\}$. This is the sense in which outcomes are 'futate' " (*ibid.* : 98). On notera que cette définition n'est pas suffisante : la situation s_1 doit entretenir une relation avec s_0 autre que la pure succession temporelle ; je laisse ce problème de côté.

descriptif des ordres. Par exemple, (57) est le contenu descriptif de *Quitte Marie !* adressé à Paul.

(57) visée(s, $\lambda\{t\}.\langle\langle$ **quitter**; quittant: **Paul**, quitté: **Marie**, temps : t $\rangle\rangle$)

Les *possibilités* jouent un rôle important dans l'analyse des interrogatives indirectes. Intuitivement, les possibilités sont aux faits ce que les propositions en général sont aux propositions vraies. Chaque possibilité est structurellement déterminée à partir d'une proposition ; on note " $\text{poss}(p)$ " la possibilité composée de la proposition p . Par exemple, (58) note la possibilité que Paul aime Marie dans s au temps t . Cette possibilité est un fait si et seulement si la proposition (55) est vraie.

(58) $\text{poss}(\text{prop}(s, \langle\langle$ **aimer** ; aimant : **Paul**, aimé : **Marie**, temps : t $\rangle\rangle)$

Chaque type de dénotation est associé à une propriété distinctive. Les Propositions sont vraies ou fausses, les Possibilités sont factuelles ou non, les Questions sont résolvables et les visées sont réalisables ³⁶.

Cette ontologie a été définie pour rendre compte de l'interprétation des énoncés ; je vais la mobiliser pour caractériser le statut des unités d'information dans le contexte, c'est-à-dire dans les tableaux des interlocuteurs. De ce fait, j'accomplis le même déplacement dans l'analyse du contexte que celui qu'accomplit la sémantique pour l'analyse des expressions linguistiques.

7.2. Ancrage dans les dimensions distinctes du tableau

On peut maintenant donner un contenu plus précis à la notion d'ancrage définie en (53) en reprenant une proposition de Ginzburg et Sag : « les SOAs servent de « dénominateur commun sémantique » entre différentes entités sémantiques » (*ibid.* : 83) ³⁷ :

(59) L'ancrage est le partage d'un même SOA entre l'énoncé et un élément dans le tableau du locuteur.

³⁶ Ginzburg et Sag proposent d'organiser les dénotations en une hiérarchie de types qui reflète leur composition interne. Les Propositions et les Visées mettent en jeu une relation entre une situation et un SOA. Les Questions et les Possibilités mettent en jeu une proposition.

³⁷ C'est en particulier le cas pour capter le contenu commun entre énoncés associés à des forces illocutoires distinctes (*ibid.* : 84).

Je montre dans ce paragraphe comment l'ancrage dans les différentes dimensions des tableaux se reflète dans la forme et l'interprétation des énoncés.

7.2.1. Ancrage dans PUB vs ancrage dans PRI

On a proposé de décrire le contraste entre la réponse elliptique et la réponse canonique par une différence d'ancrage (cf. §3 ci-dessus). La réponse de A au tour [2] dans le dialogue (60) est ancrée dans la question saillante dans QED, alors qu'elle est ancrée dans la partie privée de A au tour [2']. Le cadre que nous venons de définir permet d'explicitier l'analyse :

- (60) B : [1] Qui a été invité ?
 A : [2] Marie.
 [2'] Marie a été invitée.

L'évolution des tableaux des interlocuteurs dans le dialogue [1] / [2] est schématisée en (61). La réponse elliptique au tour [2] partage le même corps de SOA que la question constitutive de QED :

(61)

- | | | |
|-----|-----|---|
| [1] | B : | PUB FP-in : \emptyset
pose la question q_0 [$q_0 = \lambda\{x\}.\text{prop}(s, \langle\langle \text{être-invité}; \text{invité}: x \rangle\rangle)$] |
| [2] | A : | PUB QED-in : q_0
asserte p_0 [$p_0 = \text{prop}(s, \langle\langle \text{être-invité}; \text{invité}: \text{Marie} \rangle\rangle)$]
PUB QED-out : $q_0 < ?p_0$ |

L'évolution des tableaux dans le dialogue [1] / [2'] est schématisée en (62) : la réponse partage son SOA avec un Fait appartenant au fond privé du locuteur :

(62)

- | | | |
|-----|-----|--|
| [1] | B : | idem [1] en (61) ci-dessus |
| [2] | A : | PUB QED-in : q_0
FOND: { $\text{prop}(s, \langle\langle \text{être-invité}; \text{invité}: \text{Marie} \rangle\rangle), \dots$ }
asserte p_0 [$p_0 = \text{prop}(s, \langle\langle \text{être-invité}; \text{invité}: \text{Marie} \rangle\rangle)$]
PUB QED-out: $q_0 < ?p_0$ |

Les réponses au tour [2] et [2'] ont le même effet sur le déroulement du dialogue tel qu'il est capté par le contenu de QED. Demeure la différence d'ancrage,

manifestée par la différence de forme : elle est laissée à l'appréciation de l'interlocuteur B. Au tour [2'], le locuteur A signale à B qu'il résout la question sur la base de la connaissance d'un fait qu'il tire de son propre savoir et non pas sur la base du fait que B a introduit dans le dialogue ("quelqu'un a été invité").

7.2.2. Ancrage dans les sous-dimensions de PRI

On vient de voir que la réponse à une question peut être ancrée soit dans le savoir introduit par l'interlocuteur (PUB), soit dans le savoir propre du locuteur pertinent pour la question qu'il doit résoudre (PRI). Considérons maintenant la structuration de la dimension privée du tableau du locuteur.

Il faut distinguer dans cette dimension deux types de savoir : le savoir pertinent pour la question en débat au moment du dialogue et le savoir d'arrière-fond. Cette distinction permet de décrire certains fonctionnements dit rhétoriques de la question. Le dialogue (63) illustre ce cas : au tour [2], A pose une question dont la résolution négative lui semble une évidence :

(63) B : [1] Les bleus sont mal barrés !

A : [2] Zidane a-t-il jamais raté un tir au but s'il est bien servi ?

B : [3] Non !

A : [4] Alors ? ils vont gagner !

Comme le note Ginzburg à propos d'un exemple similaire (mettant en scène une star de la NBA), « ces cas peuvent faire long feu, si l'interlocuteur n'a pas l'information garantissant l'évidence de la proposition ou de sa négation. Quelqu'un qui ne connaît pas les tenants et aboutissants de la NBA n'est pas capable de comprendre comment est supposé marcher la ré-assertion *eh, est-ce que Mugsy Bogues pourrait battre Manute Bol sur un panier !?* (Ginzburg, en prép., chap. 4 : 21). Dans ce cas, la question est typiquement ancrée dans un fait qui appartient à l'arrière-fond du locuteur et l'effet de la question dépend crucialement de la supposition que ce fait est partagé avec son interlocuteur.

On peut capter cette différence en distinguant deux sous-dimensions dans PRI/FOND (64) : le contenu de la première, que j'appelle THEMATIQUE (*topical*; THEM dorénavant) représente le savoir directement pertinent pour une question ou une réponse et le contenu de la seconde, que j'appelle ARRIERE-FOND (ARR-F), le savoir général, en particulier le savoir que le locuteur peut

estimer partagé avec son interlocuteur ³⁸. Par exemple, le dialogue (63) présente un emploi rhétorique harmonieux si le contenu de PRI/FOND/ARR-F de A et B contient le fait "Zidane n'a jamais raté un tir au but s'il est bien servi".

PRI
 BUT
 FOND
 THEM
 ARR-F
 (64) *righ*
 [*ri*][[*gh*]]

J'explicité la relation à-propos-de entre un fait et une question à la manière de Ginzburg (en prép., chap. 6 : 12). J'admets que cette relation est établie entre un élément dans la sous-dimension THEM du locuteur et une question :

(65) A-propos-de (q_i,f_i)

Dans (65), f_i est à propos de q_i et l'on considère q_i comme l'adresse de f_i : un fait f_i peut être à propos de q_i et ne peut être à propos de q_j ³⁹.

L'ancrage dans la dimension THEM ou ARR-F ne se manifeste pas par une différence de forme syntaxique dans la question. Par contre, d'autres constructions syntaxiques peuvent y être sensibles. C'est le cas de l'inversion du sujet dans les relatives comme l'illustre le contraste (66) : il met en jeu des relatives identifiantes

³⁸ Je me sépare ici de Ginzburg qui établit cette distinction à l'intérieur de FACTS dans la partie publique. L'analyse du fonctionnement rhétorique des questions montre clairement que le caractère partagé de ce savoir ne peut être considéré comme acquis par le locuteur qu'après qu'il l'ait mis à l'épreuve du dialogue. Le phénomène est tout à fait parallèle à celui que l'on a observé dans le dialogue (30) : la vérité d'une proposition n'a de pertinence dans le dialogue que si elle est ratifiée par les deux interlocuteurs. L'opposition entre THEM et ARR-F recoupe celle de savoir actif vs savoir accessible dans Lambrecht 1994.

³⁹ Je rappelle que les interlocuteurs peuvent avoir des jugements distincts sur la topicalité d'un fait donné par rapport à une question donnée (et à un moment donné de la conversation) (cf. l'analyse du dialogue (38) ci-dessus). C'est une raison supplémentaire pour inscrire la relation à-propos-de dans la dimension privée du tableau et non directement dans la partie publique.

en dehors de la paire QR (Marandin 2003). L'inversion est appropriée si l'identification fait appel à un savoir présumé partagé (le fait que Proust, en tant qu'écrivain, lit ou achète des livres) (66.a, a'). Elle est inappropriée si elle fait appel à la connaissance d'une éventualité particulière (le fait que Proust a brûlé des livres) (66.b) :

- (66) a. La liste des livres qu'a lu (écrit) Proust à l'automne 1917 ne nous est pas parvenue.
a'. La liste des livres que Proust a lus (achetés, écrits) à l'automne 1917 ne nous est pas parvenue.
b. ? # La liste des livres qu'a brûlé Proust à l'automne 1917 ne nous est pas parvenue.
b'. La liste des livres que Proust a brûlés à l'automne 1917 ne nous est pas parvenue.

La distinction entre THEM et ARR-F permet donc de rendre compte des variations de forme (les relatives en (66.a) et (66.a') sont sémantiquement équivalentes) ou d'interprétation (la question dite d'information vs la question dite rhétorique).

7.3. Ancrage dans des types d'entités distinctes

Le tableau des interlocuteurs contient des entités de nature sémantique distincte. Le contenu de QED est analysable comme un ensemble de Questions, le contenu de BUT est descriptible comme une Visée (Ginzburg et Sag, id : 117). De manière générale, on obtient la caractérisation sémantique du contenu de chacune des sous-dimensions donnée en (67) :

PUB

ι

FP ensemble de Faits

QED ensemble partiellement ordonné de Questions

TP Proposition d'attribuant le type illocutoire du TP

ι

righ

ι

PRI

ι

BUT Visé (d'attribuant l'intention du locuteur)

FOND

ι

THEM ?

ARR-F ensemble de Faits

ι

righ

(67)

ι

ι

ι

ι

[]

ι

righ

ι

ι

ι

[ι]ι

ι

[ι]ι

ι

[ι][ι][ιι[]]ιι

ι

ι

ι

ι

Je reprends l'analyse des questions polaires pour déterminer le contenu sémantique de PRI/FOND/THEM. Je montre que l'on peut rendre compte des différences d'appropriation contextuelle décrite au §4 si on pose que son contenu est caractérisé comme en (68) :

(68)

[PRI [FOND [THEM ensemble de Propositions ou de Possibilités ou de Visé

On admet que toute question est ancrée dans PRI/FOND. Donc, toute question partage son SOA avec un élément dans cette dimension. Ce qui explique les

différences dans l'emploi des formes, c'est que chaque forme signale un ancrage distinct :

- (69) a. La question déclarative (Decl-Q) est ancrée dans une Proposition.
 b. La question en *est-ce que* (Ecq-Q) est ancrée dans une Possibilité.
 c. La question avec redoublement du sujet clitique (Scl-Q) est ancrée dans une Visée.

Prenons un exemple de chaque type de question :

- (70) A : [1] Marie est arrivée ? (= q1)
 [1'] Est-ce que Marie est arrivée ? (= q2)
 [1''] Marie est-elle arrivée ? (= q3)

J'admets ici que les trois énoncés de (70) ont la même dénotation (de type Question, cf. (56.a) ci-dessus) :

- (71) $\lambda\{t\}. \text{prop}(s, \langle\langle \mathbf{\text{être-arrivé}}; \text{arrivant: Marie, temps: } t \rangle\rangle)$

L'emploi de chacune des formes manifeste une différence dans le type sémantique de l'élément thématique qui ancre la question. On peut schématiser l'état du tableau du locuteur pour chaque forme de question comme en (72) :

(72)

- | | | |
|-------|-----|--|
| [1] | A : | PRI FOND THEM : prop(s, $\langle\langle \mathbf{\text{arriver}}; \text{arrivant: Marie, temps: } t \rangle\rangle$)
pose la question q1 |
| [1'] | A : | PRI FOND THEM: poss(prop(s, $\langle\langle \mathbf{\text{arriver}}; \text{arrivant: Marie, temps: } t \rangle\rangle$))
pose la question q2 |
| [1''] | A : | PRI FOND THEM : visée(s, $\lambda\{t\}. \langle\langle \mathbf{\text{arriver}}; \text{arrivant: Marie, temps: } t \rangle\rangle$)
pose la question q3 |

L'explicitation rend bien compte des contrastes présentés au §4. La forme déclarative est appropriée lorsque le locuteur constate que la situation présente une évidence de la vérité de la proposition sous-jacente à la question (cf. le dialogue (30)) ou bien tire une inférence d'une assertion de son interlocuteur (cf. le dialogue

(31)). Dans ces deux cas, la proposition correspondante est dans son FOND/PRI/THEM et l'effet prototypique associé à cette forme de question est que le locuteur vérifie auprès de son interlocuteur la vérité de la proposition, ce qui lui permet d'introduire un développement thématique sur la situation décrite dans la proposition ou l'un de ses aspects.

La forme à redoublement du sujet clitique est appropriée lorsque le locuteur s'attend à la réalisation d'une certaine situation (cf. le dialogue (32)). On capte cette attente sous la forme d'une Visée dans le FOND/PRI/THEM du locuteur. Considérons le contraste entre les dialogues (73) et (74) qui met en scène des QP positives ou négatives. En (73), les deux formes sont appropriées : A tire une inférence négative ou positive de l'assertion de B et surtout de la manière dont B a présenté la nouvelle (ton de la voix, signaux corporels, etc.). En (74), seule la forme positive est appropriée : A peut s'attendre à ce qu'une conséquence de l'accident soit le fait que Pierre soit blessé et non pas qu'il soit indemne :

(73) B : [1] Pierre vient d'avoir un accident

A : [2] Il est blessé ?

[2'] Il n'est pas blessé ?

(74) B : [1] Pierre vient d'avoir un accident

A : [2] Est-il blessé ?

[2'] # N'est-il pas blessé ?

Ce type d'analyse qui distingue des types de dénotation recoupe une analyse en termes d'attitude sans introduire d'opérateur modal explicite dans la représentation du savoir dans le contexte. Lorsque le locuteur utilise une Decl-Q, il se présente comme "sachant que p", alors qu'il se présente comme "attendant, espérant ou croyant que p" quand il emploie une question Scl-Q. Enfin, on capte la neutralité de la question en *est-ce que ?* en l'ancrant dans une Possibilité : elle peut être factuelle ou non pour le locuteur ⁴⁰.

⁴⁰ Cette description n'épuise pas l'analyse de l'emploi des formes de question (par exemple, le contraste (33) ci-dessus doit recevoir un autre type d'explication). Je renvoie sur ce point à Selting 1992 pour une piste possible : les questions à forme Ecq-Q sont le vecteur privilégié des questions qui initient (ou ré-initient) un TD (*unrestricted open questions*), alors que les questions à forme Decl-Q ou Scl-Q sont le vecteur des questions qui élaborent un TD (*restricted questions*).

8. Les signaux prosodiques

On a présenté deux variations impliquant la prosodie : le placement des tons de frontière et l'accent C. Je reprends l'analyse de l'accent C qui a été laissé en suspens au §2. Puis j'esquisse une analyse du placement des tons de frontière en français qui donne contenu à l'analyse illocutoire résumée en (11) ci-dessus.

8.1. Accent C

On a vu au §2 que l'accent C apparaît obligatoirement dans une réponse partielle (dialogue (14) et (75) ci-dessous) :

- (75) B : [1] Que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ? (= q0)
A : [2] Les CHANteurs pops anglais fumaient du haschisch.
B : [3] Et les autres ?

On a rappelé que l'on peut analyser le mouvement thématique dans (75) en postulant une question subordonnée (76.b = q1) à la première (76.a = q0) : le locuteur au tour [2] en (75) répond à q1 :

- (76) a. Que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ? (= q0)
b. Que fumaient les chanteurs pops anglais dans les années soixante ? (= q1)

Le dialogue (75) illustre un effet associé à l'accent C que Büring 1997 appelle "residual topics" : la réponse au tour [2] appelle une continuation de la conversation sur le même thème. Au tour [3], B manifeste cet effet en introduisant une question subordonnée explicite *Et les autres ?* Reprenons cette analyse à la lumière de l'analyse que nous adoptons ici.

8.1.1. Analyse à la Büring

On notera tout d'abord que l'analyse, schématisée en (76), rapproche l'analyse du dialogue (75) d'un dialogue comme (77) où le locuteur répond à une question par une question (Ginzburg, en prép., chap. 5 : 15). On peut schématiser l'évolution de QED dans le dialogue (77) en (78) : une question intermédiaire prend le pas sur la question dans QED, la réponse à cette question "influence" la résolubilité de la question initiale :

- (77) B : [1] Who should we invite for tomorrow?
Qui devrions-nous inviter demain ?

A : [2] Who will agree to come?

Qui est d'accord pour venir ?

B : [3] Helen and Jelle and Fran and maybe Sunil.

Helen, Jelle et Fran et peut-être Sunil

A : [4] I see. So, Jelle, I think.

Je vois, alors, Jelle, à mon avis

(78)

[1]	B :	PUB QED-out : q0	(Who should we invite for tomorrow?)
[2]	A :	PUB QED-in : q0	
			pose la question q1 telle que q1 influence q0 (Who will agree to come?)
		PUB QED-out : q0 < q1	

Mutatis mutandis, l'évolution de QED dans le dialogue (75) peut être schématisée comme en (79) :

(79)

[1]	B :	PUB QED-out : q0	(Que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ?)
[2]	A :	PUB QED-in : q0	
			<u>Pose la question q1 telle que q1 influence q0</u>
			répond à q1 en assertant p0 (Les chanteurs pop anglais fumaient du haschisch)
		PUB QED-out : q0 > ? p0	

Il y a une différence entre le dialogue (75) et le dialogue (77) : en (75), la question, dont la résolution peut influencer la réponse à la question initiale, n'est pas une question appartenant à la partie publique du dialogue. On doit donc poser qu'elle fait l'objet d'une accommodation de la part du locuteur. Or, il n'y a pas d'indice indépendant qui soutient une telle hypothèse.

8.1.2. Alternative

Le recours à une accommodation n'est nécessaire que si l'on tient à modéliser le détail du développement thématique comme une hiérarchie de questions. Admettons de suspendre cette hypothèse. Au lieu de rapprocher (75) de (77), on le rapproche du dialogue (38) qui a été discuté au §6.1 ci-dessous et que je répète sous (80). Le locuteur A fournit une réponse à propos de la question initiale. On a

admis que, dans cette configuration, B évalue la réponse au regard de ce qu'il attend et du savoir qu'il possède sur la question :

- (80) B : [1] Qui a été invité ?
A : [2] La poste est en grève.
B : [3] OK, on annule.
[3'] Quel rapport ?

Lorsqu'on rapproche (75) de (80), on décrit la réponse au tour [2] comme étant à propos de la question et potentiellement pertinente pour résoudre la question puisqu'elle présente une instanciation partielle de la réponse. En reconnaissant le caractère partiel de la réponse, le questionneur peut décider que l'interlocuteur a donné une réponse complète (au regard de ce qu'il pense que le questionné sait) ou bien qu'il a donné une réponse partielle et relancer le dialogue sur d'autres instanciations (comme au tour [3] de (75)). On peut schématiser l'évolution du dialogue (75) de la manière suivante :

(81)

- [1] B: PUB | QED-out : q0 (*Que fumaient les cdr dans les années soixante ?*)
- [2] A: PUB | QED-in : q0
PRI | FOND | THEM : < q0, {"Les cdr anglais fumaient du haschisch", ...} >
asserte p0 (*Les cdr anglais fumaient du haschisch.*)
- [3] B: PUB | QED-in : q0 < ?p0
PRI | BUT : p0 résout partiellement q0
accepte p0
PUB | FP-out : {"Les cdr anglais fumaient du haschisch"}
pose q1 à propos d'autres instanciations
PUB | QED-out : q0 < q1

Cette analyse ne met pas en jeu d'accommodation, mais implique une évaluation de la réponse par le questionneur ; il est en effet le seul à même d'évaluer la réponse au regard de son attente et en tenant compte de la manière dont le questionné a présenté sa réponse.

Dans les deux analyses présentées ci-dessus, q0 reste ou peut rester sur QED après le tour [2]. Du point de vue de l'analyse de Büring, c'est un effet "automatique"

déclenché par le contenu de la réponse (elle est analysable comme une instanciation partielle de la question). Du point de vue de l'analyse alternative, c'est l'effet d'une décision du questionneur qui évalue le caractère partiel de la réponse étant donné ce qu'il sait de A et de la manière dont A a formulé la réponse. L'accent C participe de la forme de la réponse donnée par A et fournit un indice à B

8.1.3. L'accent C

L'analyse rappelée au §3 associe l'accent C à une stratégie de discours complexe, l'accommodation d'une question dans QED. Or, on vient de mettre en doute les termes de cette analyse. Je propose une analyse alternative en (82) qui est indépendante de tout mécanisme d'accommodation :

(82) L'accent C permet au locuteur de signaler qu'il a connaissance de plusieurs faits à propos du point défini par la question.

Autrement dit, l'accent C signale un certain état de PRI/FD/THEM du locuteur : il comporte un ensemble de faits pertinents à propos de la même question :

(83) A-propos-de (q_0, f_0)
 $\exists f_i$ A-propos-de (q_0, f_i) & $f_i \neq f_0$ & $f_i \notin FP$

L'hypothèse (82) permet de constituer l'occurrence d'un accent C comme un signal entrant dans la décision de l'interlocuteur de relancer le dialogue pour solliciter d'autres éléments de réponse dans une configuration comme celle qu'illustre (75) : en employant l'accent C, le locuteur se présente comme ayant connaissance de plusieurs faits à propos de la question ⁴¹.

Elle se vérifie directement sur les cas que Büring (1997 : 56) appelle les topiques purement implicatifs (*purely implicational topics*) illustrés en (84) (repris à Büring et dans la présentation de Büring) : « B répond littéralement à la question de B. Toutefois, cela ne devrait nécessiter l'accent thématique sur le possessif. Ce que B exprime en ajoutant cet accent, c'est qu'il considère qu'il y a d'autres épouses pertinentes dans le contexte » :

(84) Angl: A : Did your wife kiss other men?

Est-ce que votre femme a embrassé d'autres hommes ?

⁴¹ Par manque de place, je ne reprends pas ici l'analyse du placement de l'accent C qui est présentée dans le cadre d'une analyse "à la Büring" dans Marandin *et al.* 2002.

B : [MY] wife [DIDN'T] kiss other men.

Ma femme n'a pas embrassé d'autres hommes

All: A : Hat deine Frau fremde Männer geküsst?

B : [MEIne] Frau hat [KEIne] fremden Männer geküsst.

L'occurrence de l'accent B signale au questionneur que le locuteur peut dire autre chose à propos de la question, alors même que sa réponse résout complètement la question de son interlocuteur et sans que l'on puisse postuler une quelconque modification de la question.

Selon (82), l'accent C n'est pas lié au type de résolution de la question par la réponse : l'accent C s'observe dans des réponses que le questionneur peut considérer comme partielles ou complètes. De plus, l'analyse est totalement indépendante de l'hypothèse d'un mécanisme d'accommodation. Ce dernier aspect permet de traiter un contre-exemple à une analyse à la Buring, signalé dans Beysade *et al.* (à par.). Dans le cas d'une réponse qui présentent une généralisation, comme dans le dialogue (85) où le questionné subsume les Beatles dans le groupe des chanteurs pops, l'accent C n'est pas approprié :

(85) B : [1] Que fumaient les Beatles dans les années soixante ?

A : [2] Les chanteurs pops fumaient du haschisch dans ce temps-là.

[2'] # Les CHANteurs pops fumaient du haschisch dans ce temps-là.

Selon l'analyse à la Buring, on devrait accommoder une question superordonnée : *que fumaient les chanteurs pops dans les années soixante ?* La seule façon de sauver l'analyse serait de distinguer entre stratégie de réponse "downwards" (mettant en jeu des réponses partielles) vs "upwards" (mettant en jeu une question plus générale) : cela impliquerait que l'on puisse univoquement associer l'accent C aux réponses partielles, ce qui n'est pas le cas. L'inappropriation d'un accent C en (85) est simplement due au fait que le locuteur se présente comme n'ayant qu'un seul fait pertinent pour la question ⁴².

Enfin, l'hypothèse permet de capter l'effet contrastif de l'accent C. L'accent C apparaît dans les cas connus sous les étiquettes "focus et topic contrastif" dans des

⁴² Ce qui rend compte du fait que ce genre de réponse est généralement associé à un effet de clôture thématique.

réponses que l'interlocuteur peut traiter comme complètes (Beysade *et al.* (à par.), Marandin *et al.* 2002). Je ne reprends ici qu'un exemple dit de focus contrastif ⁴³ :

- (86) B : [1] Qui a été invité ?
 A : [2] BERNadette, pas JEAN-Marie.
 B : [3] D'accord.

Au tour [2], A signale qu'il a connaissance de deux types de faits pertinents pour répondre à la question : un fait positif et un fait négatif (Ginzburg et Sag, *ibid.* : 85, 112) ⁴⁴ :

(87)

- [1] B: PUB | QED : q0 (*Qui a été invité ?*)
 [2] A: PUB | QED-in : q0
 PRI | FOND | THEM : {< q0, "Bernadette a été invitée">, < q0, "Jean-Marie n'a pas été invité">, ...}
 asserte p1 & p2
 [3] B: PUB | QED-in : q0 < ?p1 , ?p2
 PRI | BUT : p1 & p2 résolvent q0
 accepte p1 & p2
 PUB | FP-out : {p1 , p2}
 QED-out : Ø

L'accent C apparaît bien comme un marqueur discursif, mais ce n'est pas un signal dédié au marquage d'une stratégie de réponse et partant, d'un certain type de développement thématique. Il ne signale pas une relation "verticale" entre réponse et question (qu'elle soit effective ou accommodée). Il signale une relation "horizontale" entre un énoncé et d'autres énoncés possibles sur le même thème. De ce fait, il peut fonctionner comme un signal que l'interlocuteur peut interpréter pour solliciter un développement, plus ou moins direct, du TD en cours.

De ce point de vue, l'analyse (82) se rapproche de la notion de Link accent (Engdahl *et al.* 2001) à deux différences près : le système d'adresses est structuré par des questions (et non des référents de discours). Il est cantonné à une seule dimension des tableaux des locuteurs (PRI/FOND/THEM) et ne constitue pas un

⁴³ Pour sauver une analyse à la Büring, il faut poser que le locuteur accomode une deuxième question : *qui n'a pas été invité ?* en plus de la question *qui a été invité ?*

⁴⁴ On notera que les deux assertions de A ne sont pas intrinsèquement ordonnées. A la question au tour [1], A peut également répondre :

(i) [2] Pas JEAN-Marie, BERNadette.

système couvrant le contexte entier. Par ailleurs, l'analyse capte bien le parfum "thématique" de ce type d'accent (Lambrecht & Michaelis 1998).

8.2. Les tons de frontière du français

On a observé qu'un ton de frontière dépendant de la force illocutoire peut apparaître sur un constituant interne dans l'énoncé à force d'assertion (88.a) ou de question (88.b). C'est sur ce phénomène que Beyssade *et al.* 2003 se fondent pour proposer une approche illocutoire de la partition fond-focus :

- (88) a. [Assertion] Marie L% est venue avec Bernard L%
b. [Question] Marie est venue avec Bernard H% hier soir H%

L'analyse que je présente tire parti d'un parallélisme remarquable entre les formes elliptiques et ce type de structure prosodique. Dans l'ellipse, un constituant reçoit une interprétation de phrase complète (cf. l'analyse du dialogue (20) ci-dessus) ; dans la prosodie, un constituant reçoit une intonation d'énoncé complet. C'est sur ce parallélisme que je fonde l'analyse du placement des TFI en français :

- (89) Le placement des tons de frontière marque que le contenu de l'énoncé est dédoublé sous l'acte illocutoire.

8.2.1. La question. Prenons tout d'abord la question (88.b). La cible de la question est la personne qui est venue avec Marie. Elle est illocutoirement équivalente à la double question (90) :

- (90) Marie est venue avec qui hier soir ? avec Bernard ?

La prosodie de (88.b) permet de poser deux questions en une. L'effet sur QED de (88.b) peut être schématisé comme en (91) :

(91)

A :	A pose la question q0 (<i>Marie est venue avec Bernard H% hier soir H%</i>)
	QED-out : q0' (<i>Marie est venue avec qui ?</i>) < q0" (<i>Elle est venue avec Bernard ?</i>)

Si l'accommodation d'une question n'est pas requise pour rendre compte de l'accent C, l'analyse que j'adopte ici, fait appel à ce mécanisme. L'analyse des

dialogues (92) et (93) permet de le justifier. En (92), A au tour [2] résout la seconde question en répondant "non"⁴⁵ et il résout la première en produisant la réponse *avec Jean-Marie*, ce qui explique que la réponse au tour [2'] ne soit pas appropriée : *ce matin* n'est pas une réponse possible à la première question⁴⁶ :

(92) B : [1] Marie est venue avec Bernard H% hier soir H%
A : [2] Non, avec Jean-Marie.
[2'] # Non, ce matin.

Considérons les réponses positives à la même question : la réponse positive "oui" suivie d'une réponse elliptique est malformée au tour [2] ; le second membre de la réponse doit être canonique (cf. [2']) :

(93) B : [1] Marie est venue avec Bernard H% hier soir H%
A : [2] # Oui, avec Bernard.
[2'] Oui, elle est venue avec Bernard

Résoudre positivement la seconde question revient à résoudre la première. Une réponse elliptique est ancrée dans la question saillante dans QED. Au tour [2], la réponse elliptique est inappropriée, car la question qui la suscite est résolue. L'inappropriation de *avec Bernard* est identique à celle de *Pauline* dans la réponse au tour [4] dans le dialogue (94), où B a explicitement clos la question au tour [3] :

(94) B : [1] Qui est venu ?
A : [2] Marie
B : [3] Parfait !
A : [4] # Pauline.

Au tour [2'] de (93), le locuteur peut ajouter un énoncé canonique qui, selon l'analyse du §7.2.1, n'est pas ancré dans la question, mais dans son savoir propre. L'effet dialogique est celui qui est associé à ce type d'énoncé : le locuteur (ré-) introduit le fait en signalant qu'il le tire de son propre savoir et non pas du dialogue en cours.

⁴⁵ *Non* est analysé comme "un lexème propositionnel" (cf. entre autres, Ginzburg et Sag, *ibid.* : 302).

⁴⁶ L'inappropriation est de même nature que celle de la réponse en (i) ci-dessous :

(I) A : Marie est venue avec qui ?
B : # Ce matin.

8.2.2. L'assertion. L'analyse présentée pour les questions s'étend aux assertions en réponse, comme la réponse au tour [2] dans (95) : la prosodie permet de faire deux réponses assertives en une.

- (95) B: [1] Qui est venu avec Bernard ?
A: [2] Marie L% est venue avec Bernard L%

La réponse est illocutoirement équivalente à la réponse (96) qui met en jeu deux réponses, une réponse elliptique et une réponse canonique :

- (96) Marie. Marie est venue avec Bernard.

La première réponse résout directement la question, la seconde est canonique et n'est pas ancrée dans la question. L'effet sur QED de la réponse au tour [2] de (95) peut être schématisé comme en (97). On rapprochera la schématisation (97) de (91) ci-dessus :

(97)

A :	A asserte p_0 (<i>Marie L% est venue avec Bernard L%</i>)
QED-out :	? p_0' (<i>Marie</i>) < ? p_0'' (<i>Marie est venue avec Bernard</i>)

L'analyse du dialogue (98) permet de justifier l'analyse. La réponse au tour [2], qui présente la même prosodie, résout la question tout en la modifiant :

- (98) B : [1] Qui est venu avec Bernard ?
A : [2] Marie L% est venue (mais) sans Bernard L%
B : [3] Ah bon, avec qui ?

La première réponse *Marie* résout directement la question et la seconde introduit dans QED une question *Marie est venue sans Bernard ?* Au tour [3], B accepte la première (*ah bon !*) et enchaîne sur la seconde (*avec qui ?*). On schématise l'évolution du dialogue sous (99) :

(99)

- | | | |
|-----|----|--|
| [2] | A: | PUB QED-in : q0 (<i>Qui est venu avec Bernard ?</i>)
PRI FD THEM : {<q0, "Marie est venue avec Paul">, ...}
asserte p0 (<i>Marie L% est venue (mais) sans Bernard L%</i>) |
| [3] | B: | PUB QED-in: ?p0" < ?p0' (<i>Marie est venue sans Bernard ? < Marie [est venue] ?</i>)
accepte p0'
PUB FP-out : {Marie est venue avec quelqu'un}
pose la question q1 (<i>avec qui?</i>)
PUB QED-out : q1 |

La modélisation du dialogue que nous avons adoptée permet donc de donner un contenu à l'analyse illocutoire du placement des TFI du français et de capter le parallélisme entre la prosodie de la phrase assertive et celle de la phrase à force de question.

9. Conclusion

Le principal résultat de cette analyse est de montrer que la notion de structure informationnelle est soluble dans un modèle dialogique de l'usage des énoncés. De fait, la notion de structure informationnelle apparaît comme un simple artefact pour les théories qui ne veulent pas investir dans une modélisation fine du contexte. Cette réduction serait tout à fait légitime si elle n'aboutissait pas à des impasses, comme l'a montré la discussion du placement des TFI ou bien l'analyse des formes elliptiques. Le second résultat est qu'il est possible de constituer le dialogue comme un cadre unifié d'analyse pour les phénomènes d'appropriation contextuelle. Il nous a permis de rendre compte d'un petit échantillon de phénomènes relevant de la forme syntaxique et de la forme prosodique. Rien ne s'oppose à ce que l'on prenne en compte dans ce cadre d'autres phénomènes, en particulier les phénomènes bien répertoriés dans les études descriptives de la prosodie et qui relèvent de l'attitude du locuteur face à son énoncé ou à l'énoncé de son interlocuteur (Marandin *et al.*, à par.). Enfin, la modélisation explicite du tableau du locuteur permet d'envisager que l'on puisse construire une "grammaire pour la conversation", c'est-à-dire une grammaire qui traite explicitement et de façon unifiée les dimensions structurales des énoncés et la dimension de signalisation de leurs formes (Ginzburg *et al.* 2003).

Références

- Asher N., 1993, *Reference to abstract objects in English: a philosophical semantics for natural language metaphysics*, Dordrecht : Kluwer.
- Atkinson J. M. & Heritage J., 1984, *Structures of social action*, Cambridge, Paris : CUP.
- Anscombe J.-C. & Ducrot O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège : Mardaga.
- Beyssade C., Marandin J.-M & Rialland A., 2003, « Ground / Focus revisited. A perspective from French », *Selected papers of LSRL 2001*, p. 83-98, Amsterdam / Philadelphie : J. Benjamins.
- Beyssade C., Delais-Roussarie E., Marandin J.-M. and Rialland A., à par. a, « Prosody and Information ». In H. de Swart and F. Corblin (eds), *Handbook of French Semantics*, Stanford: CSLI.
- Beyssade C., Delais-Roussarie E., Marandin J.-M. and Rialland A., à par. b, Ground-Focus articulation in the Grammar (disponible sur www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin/).
- Bolinger D., 1965, *Forms of English: accent, morpheme, order*, Cambridge : Harvard University Press.
- Borillo A., 1978, Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français, thèse d'état (3 vol.), Université de Provence, Centre d'Aix.
- Büring, Daniel 1997, *The 59th Street Bridge Accent: on the meaning of topic and focus*, Londres : Routledge.
- Clech-Darbon A., Rebuschi G. & Rialland A., 1999, « Are there cleft sentences in French? » [Rebuschi G. & Tuller L., eds], *The Grammar of Focus*, Amsterdam & Philadelphie : J. Benjamins.
- Clark H., 1996, *Using language*, Cambridge : Cambridge UP.
- Delais E. *et al.*, 2002, « The Prosody of Post-focus Sequences in French », [Bernard Bel & Isabelle Marlien, eds.] *Proceedings of the Speech Prosody 2002 conference*, (11-13 April 2002), Aix-en-Provence : Laboratoire Parole et Langage : 239-474.
- Devlin K., 1991, *Logic and information*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Engdahl E., Larsson S. & Ericsson S., 2000, Focus-ground articulation and parallelism in a dynamic model of dialogue (disponible à <http://www.ling.gu.se/research/projects/trindi>).
- Féry C., 1993, *German intonational patterns*, Tübingen : Niemeyer.
- Fox C., 2000, *The Ontology of Language. Properties, Individuals and Discourse*, Stanford : CSLI Publications.

- Hamblin C.L. 1973, « Questions in Montague Grammar », *Foundations of Language* 10 : 41-53.
- Ginzburg J., 1995, « Resolving questions, I et II », *Linguistics and philosophy* 18 : 459-527 et 567-609.
- Ginzburg J., en prep., A semantics for interactions in dialogue, Stanford : CSLI & University of Chicago Press (disponible à <ftp://ftp.cogsci.ed.ac.uk:pub/ginzburg>).
- Ginzburg J. & Sag I.A., 2000, *Interrogative investigations*, Stanford : CSLI.
- Ginzburg J., Sag I.A. & Purver M., 2003, « Integrating conversational move types in the grammar of conversation », [Kühnlein P. *et al.* eds] *Perspectives on dialogue in the new millennium*, Amsterdam : John Benjamins.
- Jacobs J., 1984, « Funktionale Satzperspektive und Illokutionsemantik », *Linguistische Berichte* 91 : 25-58.
- Jackendoff R., 1972, *Semantic interpretation in Generative Grammar*, Cambridge : MIT Press.
- Kadmon N., 2001, *Formal pragmatics*, Malden : Blackwell.
- Krifka, M., 2001, “For a structured meaning account of questions and answers (revised version)”. In C. Fery & W. Sternefeld (eds.), *Audiat Vox Sapientia. A Festschrift for Arnim von Stechow*, p. 287-319, Berlin: Akademie Verlag.
- Ladd R., 1996, *Intonational Phonology*. Cambridge : Cambridge UP.
- Lambrecht K., 1994, *Information Structure and Sentence Form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht K. & Michaelis L., 1998, « Sentence Accent in Information Questions: default and projection », *Linguistics and Philosophy* 21 : 477-544.
- Léon J., 1996, *Stabilité / instabilité du couple question réponse dans l'analyse séquentielle de conversations ordinaires et entretiens publics*, Lille : Presses du Septentrion.
- Lewis D., 1969, *Convention: a philosophical study*, Cambridge : Harvard University Press.
- Marandin J.-M., 1988, « A propos de la notion de thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit », *Langue Française* 78 : 67-87, Paris: Larousse.
- Marandin J.-M., 2003, « Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes », [D. Godard, ed.] *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, p. 345-392, Paris : Editions du CNRS.
- Marandin J.-M *et al.*, 2002, « Discourse marking in French: C accents and discourse moves », [Bernard Bel & Isabelle Marlien, eds.] *Proceedings of*

the Speech Prosody 2002 conference, Aix-en-Provence : Laboratoire Parole et Langage : 471-474.

Marandin J.-M. *et al.*, à par., The meaning of final contours in French (disponible sur www.llf.cnrs.fr/fr/Marandin/).

McNally L., 1998, « On the linguistic encoding of information packaging instructions », [Culicover P. & McNally L., eds] *The limits of Syntax*, New-York : Academic Press.

Milner J. et Milner J.-C., 1975, « Interrogations, reprise, dialogue », [Kristeva J. *et al.*, eds] *Langue, discours, société*, Paris : Le Seuil.

Mosegaard Hansen M.-B., 2001, « Syntax in interaction. Form and function of yes/no interrogatives in spoken standard French », *Studies in Language* 25 (3) : 463-520.

Pulman S., 1997, « Higher order unification and the interpretation of Focus », *Linguistics and philosophy* 20 : 73-115.

Rebuschi G. & Tuller L., 1999, *The grammar of focus. An introduction*, The Grammar of Focus, Amsterdam & Philadelphie : J. Benjamins.

Roberts C., 1998, « Focus, the flow of information, and Universal Grammar », [Culicover P. & McNally L., eds] *The limits of Syntax*, New-York : Academic Press.

Rooth M., 1992, « A theory of focus interpretation », *Natural language semantics* 1 : 75-116.

Rossi M., 1998, *L'intonation, le système du français*, Paris : Ophrys.

Stalnaker R., 1974, « Pragmatic presuppositions », [Munitz M. & Unger P., eds] *Semantics and Philosophy*, New-York : New-York University Press.

Schwartzchild R., 1999, « Givenness, AvoidF and Other Constraints on the Placement of Accent », *Natural Language Semantics* 7 : 141-177.

Seligman J. & Moss L. S., 1997, « Situation theory. », in J. van Benthem and A. ter Meulen (eds.), *The Handbook of logic and language*, p. 239–309. Elsevier Science Publishers.

Selting M., 1992, « Prosody in conversational questions », *Journal of Pragmatics* 17 : 315-345.

Strawson P., 1964, « Identifying reference and truth values », [Steinberg D. & Jakobovits L., eds] *Semantics*, Cambridge : Cambridge UP.

Vallduví E., 1992, *The informational component*, New-York : Garland.

Vallduví E. & Engdahl E., 1996, « Linguistic realization of information packaging », *Linguistics* 34 : 459-519.